



Association canadienne des
producteurs de semences

RAPPORT ANNUEL

2020-2021

TABLE DES MATIÈRES

Message du président et du directeur exécutif	1
ACPS – Qui nous sommes	2
Nos membres	3
Plan stratégique 2017–2023	6
Réponse à la pandémie de la COVID-19	8
Fusion de Semences Canada	10
ACPS 2.0	15
Approche des systèmes de gestion de la qualité de l'ACPS	17
Nos résultats	18
SERVICES DE CERTIFICATION	18
NORMES ET POLITIQUE	23
SERVICES TECHNOLOGIQUES	25
COMMUNICATIONS ET SERVICES AUX MEMBRES	26
RELATIONS AVEC LES INTERVENANTS	28
MISE À JOUR FINANCIÈRE	31
Nos assemblées	35
Notre équipe	37
NOTRE CONSEIL	37
NOS COMITÉS PERMANENTS	38
NOTRE PERSONNEL	39

MESSAGE DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR EXÉCUTIF

Depuis les répercussions de la COVID-19 sur les opérations de l'ACPS au bureau et dans les champs, l'agriculture canadienne et la vie en général; le vote de ratification de la fusion de Semences Canada en août; la planification stratégique de la transition à ACPS 2.0; les plans pour Modernisation de la réglementation des semences; et les nombreuses améliorations aux politiques, normes et technologies de l'ACPS, 2020 a effectivement été une année digne des livres des records.

Au début de 2020, l'ACPS a mis l'accent sur les consultations des membres, tout en élaborant et communiquant la Convention de fusion et la trousse de ratification pour examen par les membres. Les membres ont eu plusieurs occasions de se renseigner et de faire part de leurs points de vue à l'égard de la proposition, notamment des séances de discussion ouverte virtuelles, un webinaire préenregistré, de nombreux bulletins de nouvelles et un forum de discussion réservé aux membres afin de s'assurer que les points de vue des membres sont communiqués à tous.

En 2020, l'ACPS a mis à jour ses statuts afin de donner à tous les membres la possibilité de voter à distance, peu importe l'endroit où ils se trouvent, pour s'assurer que tous les membres peuvent participer au processus décisionnel de l'Association.

En août, nos membres ont décidé de ne pas se joindre à Semences Canada. Le conseil a alors consacré énormément de temps et d'efforts afin de confirmer l'orientation stratégique et les objectifs de l'Association pour la transition à ACPS 2.0. Une analyse des causes profondes des résultats du vote sur la fusion de l'ACPS, qui comprenait un sondage auprès des membres, a révélé ce qui a influé sur les votes des membres. Tout au long de l'été, le personnel et le conseil ont travaillé exceptionnellement fort pour s'assurer que tous les membres et tous les points de vue sont entendus.

Pour ce qui est de nos activités de base, la superficie totale en acres, la superficie en acres des parcelles de semences parentales et le nombre de variétés à certifier sont tous demeurés stables en 2020, malgré la pandémie.

Les investissements antérieurs dans une plateforme de certification numérique sécurisée et dans la formation des équipes ont assuré une transition harmonieuse pour le personnel qui travaille à distance, pour l'élaboration et la mise en œuvre rapides de nouvelles opérations et de protocoles en matière de sécurité en réponse à la pandémie.

Grâce à ces mesures en place et à une étroite coordination avec l'ACIA et les SICSA, tous les champs ont été inspectés, malgré les perturbations occasionnées par la COVID-19.

Les améliorations continues apportées à l'ACPS sont décrites dans les diverses sections des Résultats du présent Rapport annuel. Les points saillants comprennent une version modernisée en ligne de la Circulaire 6, l'élaboration de normes de certification reconnues à l'échelle internationale relativement aux cultures de semences féminisées de chanvre comportant des niveaux plus élevés de cannabinoïdes, l'élaboration de positions stratégiques pour la Modernisation de la politique de réglementation des semences de l'ACIA, l'élaboration de nouvelles solutions numériques et des améliorations de CertiSem axées sur les clients, et l'achèvement de l'élaboration de documents d'apprentissage en ligne pour le secteur des semences.

Il serait négligent de notre part de ne pas remercier notre personnel, le conseil d'administration, les filiales, nos partenaires et nos conseillers de leur dur labeur tout au long de cette année unique. Ensemble, nous présentons un bilan de 117 années dont nous sommes fiers.

Le conseil et le personnel de l'ACPS ont toujours bénéficié des avis et des conseils de la « base ». En 2020, les membres de l'ACPS ont envoyé un message clair de « continuer à chercher à faire de l'ACPS et du système de certification des semences les meilleurs qui soient. » Ce message a été clairement reçu et ACPS 2.0 est notre réponse. Votre conseil d'administration, les filiales et le personnel demeurent engagés, passionnés et déterminés à bâtir l'avenir de notre Association.

Joe Rennick
Président



Glyn Chancey
Directeur exécutif



ACPS – QUI NOUS SOMMES

L'Association canadienne des producteurs de semences (ACPS) est l'un des plus importants organismes de certification de semences pédigrées au monde. Nous certifions chaque année environ 1,3 million d'acres de cultures de semences, 50 espèces différentes et 2 200 variétés différentes.

L'ACPS est l'organisme officiel canadien d'établissement des normes concernant les exigences en matière de pureté variétale (génétique) des semences dans la certification des cultures de semences. Elle est également chargée de confirmer l'identité variétale (génétique) de toutes les semences qui entrent dans le système de semences pédigrées du Canada. À cette fin, elle agréé et tient un registre des sélectionneurs de végétaux.

L'ACPS partage le rôle de gardien du système de semences pédigrées avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), avec laquelle elle travaille en étroite collaboration à toutes les étapes du processus de certification des semences. L'ACPS est chargée de la certification définitive de la génération supérieure, des classes de Sélectionneur et Select de semences pédigrées et l'ACIA, pour les classes inférieures, Fondation, Enregistrée et Certifiée.

L'ACPS est la plus importante organisation de semences au Canada, comptant plus de 3 500 membres professionnels œuvrant dans tous les aspects de la production de semences pédigrées. Reconnue à l'échelle internationale comme chef de file dans le domaine des systèmes numériques de certification des semences, l'ACPS est l'une des quelques organisations dans le monde dotées de ces capacités.

De concert avec l'ACIA, l'ACPS et ses filiales fournissent des services de base de certification des semences pédigrées à plus de 2 500 entités produisant des semences, dont la taille varie de petites entreprises agricoles familiales à de grandes entreprises en sciences de la vie, en passant par des institutions publiques de sélection.

Actuellement, l'ACPS et l'ACIA puisent dans un réseau d'entreprises d'inspection de cultures de semences privées et d'inspecteurs agréés ainsi que d'organismes tiers d'évaluation de la conformité, comme Semences Canada, pour appuyer leur travail.

PLAN STRATÉGIQUE DE L'ACPS

NOTRE MISSION

Représenter et appuyer nos membres, faire avancer les intérêts de l'industrie des semences et, en collaboration avec nos partenaires, livrer et promouvoir un système de certification des semences flexible, réactif et rentable au Canada

NOTRE VISION

L'ACPS est une organisation novatrice, fondée sur la science qui est engagée à appuyer un secteur agricole canadien à titre de chef de file mondial respecté dans le domaine de l'assurance de la qualité et de la traçabilité génétique des semences

NOS VALEURS

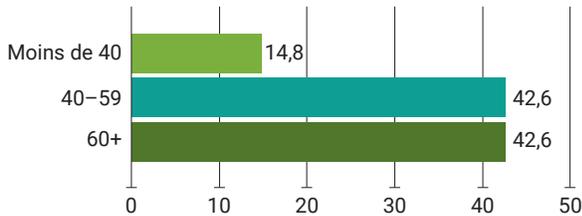
Responsabilité, Intégrité, Imputabilité, Transparence, Collaboration et Respect



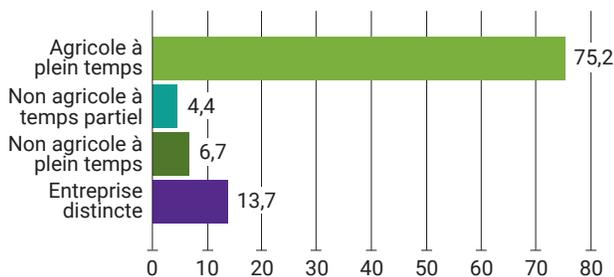
NOS MEMBRES

Avec une si vaste base de membres, une compréhension critique de la composition des membres est essentielle à la capacité de l'Association d'appuyer ses membres et d'offrir les services dont ils ont besoin pour créer et soutenir un secteur agricole canadien concurrentiel.

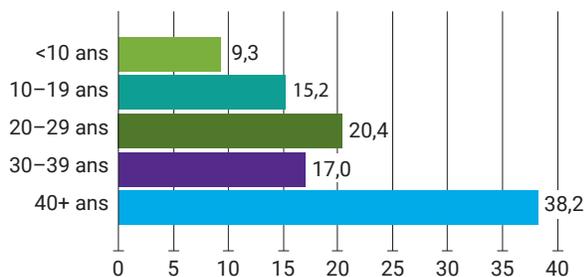
Âge du membre



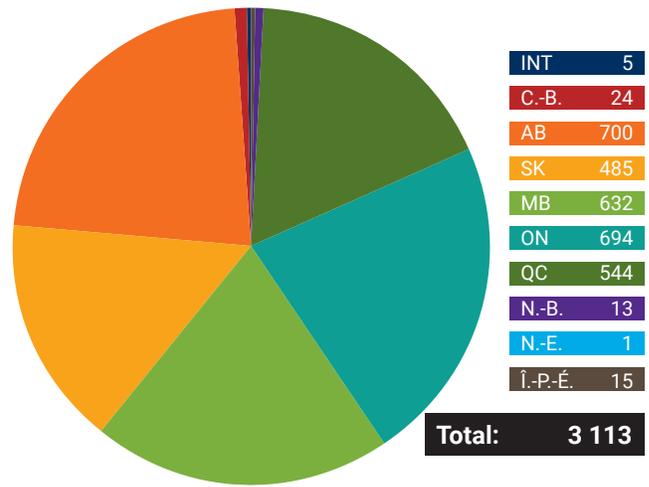
Statut d'emploi des membres à la ferme



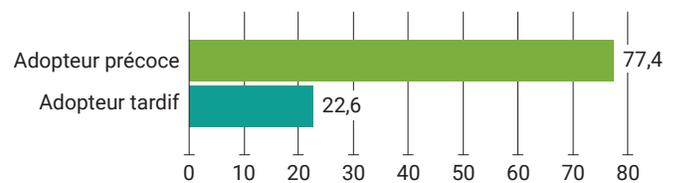
Nombre d'années d'implication des membres dans le processus décisionnel de l'exploitation agricole



Adhésion à l'ACPS en 2020 par province

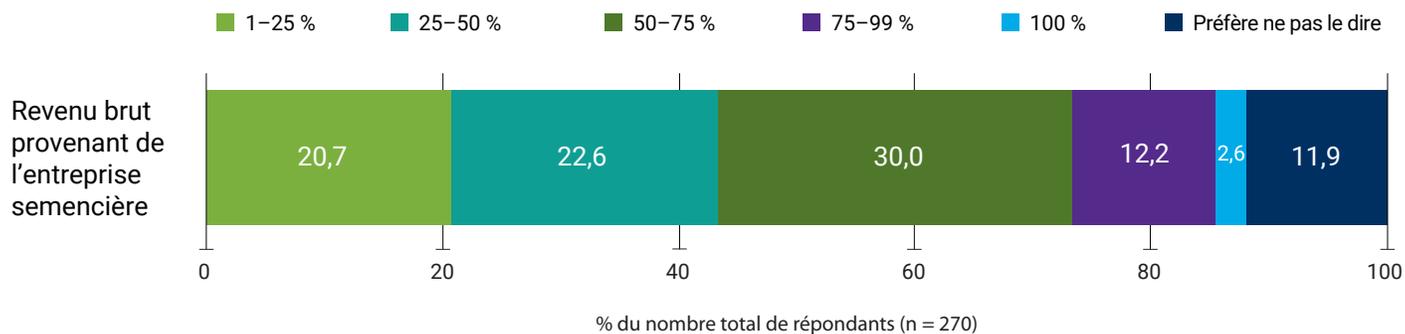


Adoption de pratiques pour mettre en œuvre de nouvelles idées en matière de production de cultures

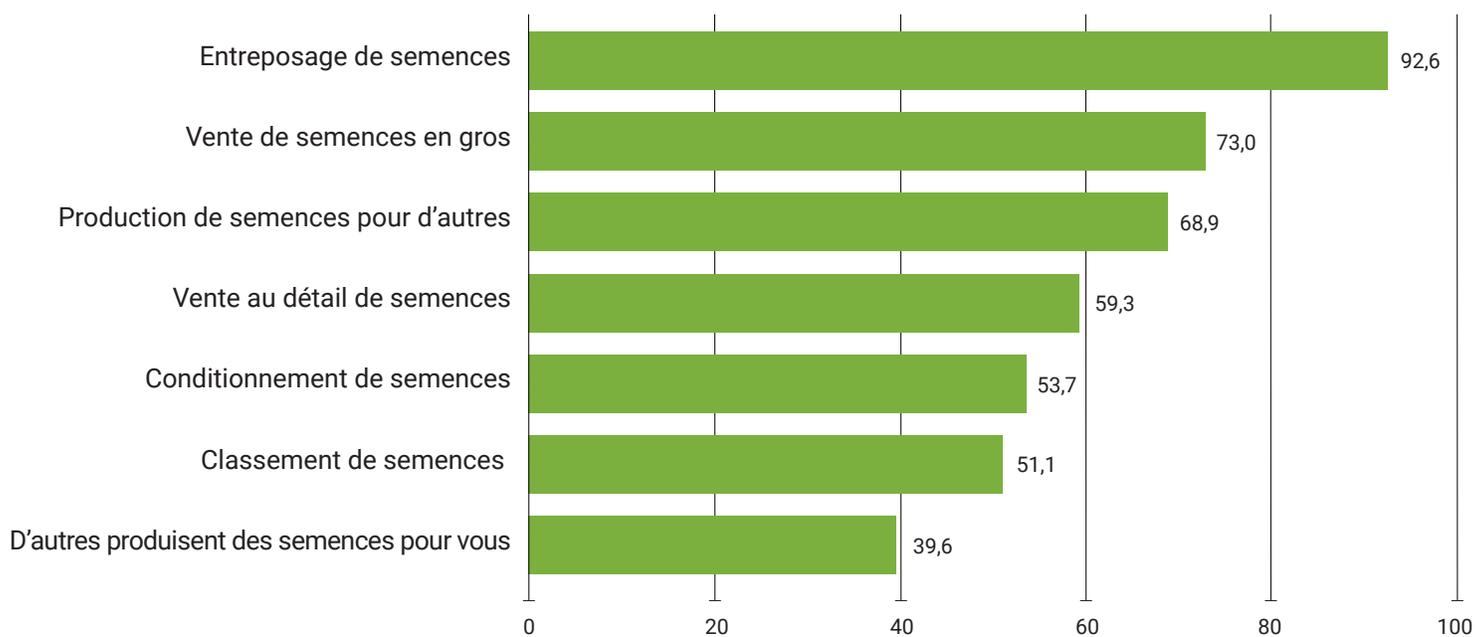


% du nombre total de répondants (n = 270)

Pourcentage des revenus bruts de l'exploitation agricole provenant de l'entreprise semencière



Type d'entreprise semencière





Reconnaissance professionnelle des sélectionneurs de végétaux en 2020



SÉLECTIONNEURS DE VÉGÉTAUX

EN 2020

sélectionneurs de végétaux

496

sélectionneurs de végétaux associés

70

nouveaux sélectionneurs de végétaux

12

nouveaux sélectionneurs de végétaux associés

3

Agrément des producteurs de parcelles en 2020



PRODUCTEURS DE PARCELLES

EN 2020

producteurs de parcelles

830

producteurs de parcelles actifs

325

nouveaux producteurs de parcelles agréés

68

producteurs de parcelles de probation

23



PLAN STRATÉGIQUE 2017–2023

Le Plan stratégique est construit autour de cinq domaines de résultats prioritaires (DRP) qui sont un reflet du rôle d'intendance de base de l'Association au sein du système de semences pédiées du Canada. Au cœur de ce plan se trouve le DRP 1, qui traduit l'engagement de l'ACPS envers un système de semences très performant auquel font confiance, tant au niveau national qu'international, les intervenants du secteur de l'agriculture et de celui des semences.

L'attention aux besoins des membres et des clients (DRP 2), le soutien à la croissance du secteur (DRP 3) et l'amélioration de l'efficacité et de l'efficacités organisationnelles (DRP 5) sont chacun considérés des éléments essentiels d'un système de semences très performant. Indépendamment des résultats du vote rejetant la fusion avec Semences Canada, de solides partenariats nationaux et internationaux (DRP 4) demeurent essentiels à l'atteinte des objectifs stratégiques de l'ACPS.

Depuis son adoption, l'actuel Plan stratégique a servi de feuille de route à la modernisation de l'ACPS ainsi que du cadre de réglementation et du cadre institutionnel à l'intérieur duquel elle évolue. Les objectifs clés du Plan ont été largement adoptés, notamment :

1. le concept du guichet unique, le système en ligne de certification des semences et les services connexes de réglementation;
2. l'importance des rôles redéfinis pour l'industrie et le gouvernement;
3. la nécessité d'une structure des coûts juste pour tous les intervenants, entre autres objectifs.

CINQ DOMAINES DE RÉSULTATS PRIORITAIRES (DRP)

DRP 1 OBJECTIF

Les bons règlements et systèmes pour appuyer un système de l'agriculture et des semences durable, en pleine croissance

SYSTÈME DE SEMENCES FIABLE ET TRÈS PERFORMANT

DRP 2 OBJECTIF

Les bons services de perfectionnement professionnel et de soutien technique pour faciliter les perspectives commerciales des membres

SOUTIEN AUX MEMBRES

DRP 3 OBJECTIF

Une industrie des semences en pleine croissance qui offre aux membres l'accès à de nouvelles variétés rentables et à des possibilités de création de valeur et de partage

CROISSANCE DU SECTEUR

DRP 4 OBJECTIF

Partenaires de l'industrie et du gouvernement mobilisés dans le but de promouvoir la réussite du secteur des semences

PARTENARIATS

DRP 5 OBJECTIF

Une ACPS en mesure de réaliser de façon rentable tous les points précédents

EFFICIENCE ET EFFICACITÉ ORGANISATIONNELLES



RÉPONSE À LA PANDÉMIE DE LA COVID-19

La pandémie de la COVID-19 a défini l'année 2020. Comme pour toutes les autres industries, il était urgent d'agir rapidement pour atténuer les répercussions de cette grave crise sanitaire sans précédent. Conjointement avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), et l'Association des services d'inspection des cultures de semences autorisés (SICSA), l'ACPS a surveillé et évalué l'incidence éventuelle de la COVID-19 sur le processus de certification des cultures de semences.



RÉPONSE À LA PANDÉMIE – CONTINUITÉ DES ACTIVITÉS ET SÉCURITÉ

Un plan d'intervention global face à la COVID-19 a été élaboré afin d'aborder les situations où une inspection normale aurait été impossible. Les points saillants du plan d'intervention comprenaient :

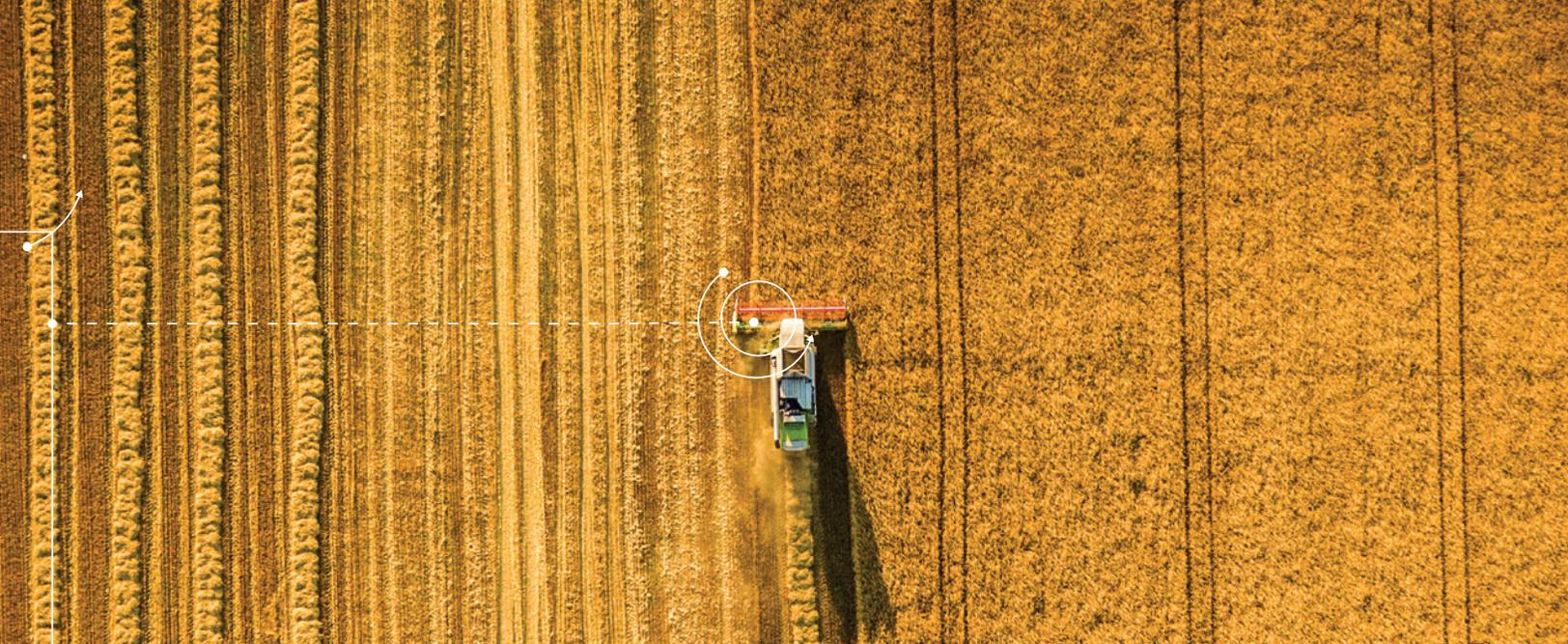
- Mettre à profit nos capacités de travail à distance bien établies afin de permettre à toute l'équipe de l'ACPS de faire la transition vers le télétravail.
- Exiger la présentation de demandes et les paiements par voie électronique par le biais du site des membres afin de réduire la paperasserie.
- Recommander que chaque entreprise semencière mette en œuvre des procédures internes afin de limiter l'exposition possible à la COVID-19.
- Coordonner la planification d'urgence avec le personnel du programme ses semences et d'inspection de l'ACIA.
- Collaborer avec les Services d'inspection des cultures de semences autorisés (SICSA) afin d'élaborer un réseau de notification des inspecteurs pour rapidement cerner les perturbations possibles des inspections et la disponibilité en fonction de l'endroit où se trouvent les inspecteurs de cultures de semences agréés (ICSA).

- Élaborer un nouvel outil de téléversement « Étiquette et carte » comme protocole de sécurité afin d'éviter un contact en personne entre les inspecteurs et les producteurs de semences.
- Adoption du statut modifié de l'ACPS qui donne aux membres la possibilité de voter à distance.
- Annuler toute réunion en personne et passer à des plateformes virtuelles.

Les investissements antérieurs dans une plateforme de certification numérique modernisée et sécurisée ont permis à l'ACPS de rapidement mettre en œuvre de nouvelles opérations et de nouveaux protocoles de sécurité. Ils ont également assuré la continuité des activités de l'Association pendant la pandémie.

L'Association était heureuse d'annoncer que grâce à ces mesures, tous les champs ont pu être inspectés en 2020 malgré la COVID-19. Évidemment, étant donné que la pandémie se poursuit, nous demeurerons vigilants afin de garder nos familles, nos collègues et nous-mêmes en sécurité.





FUSION DE SEMENCES CANADA

Le 18 février 2020, une Assemblée générale extraordinaire (AGE) des membres de l'Association a eu lieu à Saint-Hyacinthe, au Québec. L'objectif de l'Assemblée était double; confirmer l'appui des membres relativement à la position du conseil d'administration de l'ACPS quant à la fusion proposée de l'ACPS avec l'Association canadienne du commerce des semences, la Canadian Plant Technology Agency, l'Association des analystes de semences commerciales du Canada et l'Institut canadien des semences et chercher à obtenir la ratification par les membres d'une modification aux statuts afin de donner aux membres l'option du vote à distance aux assemblées annuelles et extraordinaires de l'organisation.

La modification des statuts a été adoptée à la majorité requise et les membres participants ont entériné les objectifs décrits dans la proposition de fusion qui leur avait été présentée. Des négociations avec l'ACCS, la CPTA, l'ICS et l'AASCC relativement à une Convention de fusion détaillée ont suivi et mené par la suite à l'approbation par le conseil d'administration de l'ACPS d'une convention définitive le 14 mai 2020. Les négociations elles-mêmes ont été ardues, et à de nombreuses reprises, on doutait du résultat.

Pour le conseil de l'ACPS, les objectifs prioritaires de la négociation étaient le maintien d'une structure d'un conseil défini géographiquement et d'une représentation régionale au sein des comités clés, des options d'affiliation pour les filiales de l'ACPS, un accent clairement mis sur la certification des semences, le vote à distance à l'égard des décisions importantes, le maintien de services bilingues et de droits d'adhésion abordables. Un consensus a été établi et des résultats acceptables ont été atteints dans la plupart de ces domaines. Ceux qui n'ont pas été acceptés ont été laissés aux soins du nouveau conseil de Semences Canada.

Une stratégie exhaustive d'engagement envers les communications a été élaborée et mise en œuvre afin d'informer les membres de l'ACPS du vote prévu sur la ratification de la fusion de Semences Canada et de donner aux membres les documents nécessaires pour prendre une décision éclairée.

Les objectifs étaient les suivants :

- sensibiliser les intervenants de l'ACPS au vote, y compris les membres, le personnel et les filiales
- encourager une participation active des intervenants aux activités de sensibilisation
- encourager tous les membres à voter sur la fusion

Les tactiques de mobilisation mises en œuvre comprenaient :

- Un webinaire préenregistré fondé sur le Plan d'affaires qui expliquait les principaux points pertinents pour les membres au sujet de Semences Canada

- La présentation de neuf séances de discussion ouverte virtuelles en anglais et de deux en français, ouvertes à tous les membres de l'ACPS, où un aperçu des documents de ratification a été donné et où les questions des membres au sujet de Semences Canada ont obtenu réponse afin de combler toutes les lacunes au niveau de la compréhension.
- Relancement du Forum PARLONSSemences pour permettre aux membres de dialoguer sur la proposition de fusion de Semences Canada.
- La création d'une fenêtre d'information en ligne unique pour le lancement d'une page Web Ratification de la fusion de Semences Canada sur le site Web de l'ACPS afin d'y verser tous les renseignements sur le vote de ratification, y compris les documents de ratification, les renseignements sur l'Assemblée générale extraordinaire, des ressources informatives et l'accès aux possibilités de mobilisation.
- Une campagne robuste par courriel pour donner un aperçu détaillé du plan d'affaires de Semences Canada.

En juin 2020, les trousse d'information sur la ratification de la convention de fusion et les instructions sur le vote ont été envoyées par la poste à tous les membres de l'ACPS. L'adoption de la modification des statuts s'est avérée être d'une importance cruciale pour le choix du moment du vote sur la fusion. Lorsque la pandémie de la COVID-19 a forcé l'annulation de l'Assemblée générale annuelle en personne de l'ACPS et du vote de ratification des membres, le vote à distance est devenu une solution viable, qui n'aurait pas été possible les procédures de vote des absents permises par la modification des statuts et mises en place en réponse à la pandémie de la COVID-19 – ni le taux de participation record au vote de plus de 750 membres.

Les votes ont été exprimés entre l'Assemblée générale annuelle du 7 juillet et l'Assemblée générale extraordinaire du 27 août. Les votes ont été comptés et les résultats ont été annoncés en direct lors de l'AGE d'août.

Sur les 751 votes exprimés, 414 étaient contre la convention de fusion et 337 en faveur, ce qui représente beaucoup moins que les deux tiers nécessaires pour la ratification. À l'échelle régionale, les niveaux d'appui à la convention étaient plus élevés dans l'Est que dans l'Ouest, sauf en Colombie-Britannique. Les votes contre la convention étaient plus élevés en Alberta et en Saskatchewan, le Manitoba étant divisé également.

Résultats du vote sur la fusion par filiale

FILIALE	POUR	CONTRE	TOTAL
Maritimes	6	4	10
Québec	45	22	67
Ontario	111	51	162
Manitoba	71	76	147
Saskatchewan	43	149	192
Alberta	51	108	159
Colombie-Britannique	10	4	14
TOTAL	337	414	751

Dans un sondage réalisé pour l'ACPS par la firme Stratus Research à l'automne 2020, on a demandé aux répondants d'identifier leurs principales préoccupations au sujet de la proposition de fusion. La fin de l'ACPS comme organisation indépendante venait en tête des réponses. Parmi les autres facteurs, mentionnons le rôle réduit des filiales de l'ACPS dans la mise en candidature des administrateurs, d'éventuels obstacles financiers à l'adhésion des producteurs de semences, des réductions prévues dans les avantages pour les producteurs de semences et des préoccupations relativement aux processus de vérification de futurs administrateurs, pour ne nommer que celles-là.

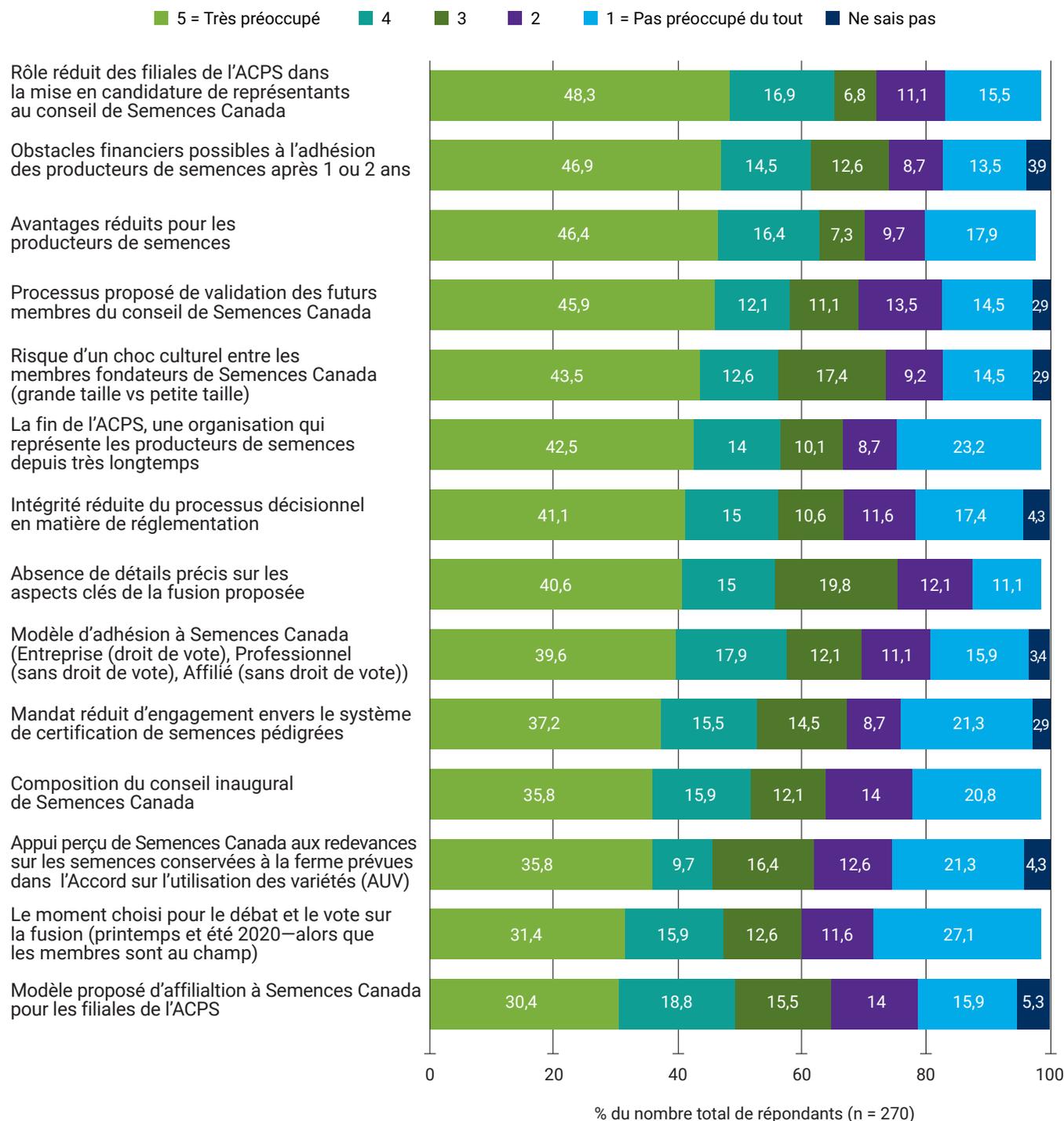
Parmi les membres sondés qui n'ont pas voté, l'une des plus importantes préoccupations mentionnées était le moment choisi pour le débat sur la fusion. Plus de 50 % des personnes sondées dans cette catégorie étaient soit préoccupées, soit très préoccupées par le choix du moment du débat et du vote, les deux survenant alors que la plupart des membres étaient dans les champs. À savoir si un vote en hiver aurait changé le résultat, il est difficile de le prédire, mais toutes les indications sont que sans améliorations à la convention, l'appui des deux tiers des membres n'aurait probablement pas été obtenu.

Parmi les participants au sondage qui ont voté en faveur de la Convention de fusion, les avantages perçus les plus importants comprenaient : un guichet unique pour les services de réglementation, une collaboration accrue dans tout le secteur des semences, une voix unique forte pour le secteur, des améliorations à l'efficacité et l'efficience et une stimulation de l'innovation. Toutefois, sauf en ce qui concerne l'argument d'une voix unique, la plupart des détracteurs considéraient qu'il était possible d'obtenir ces avantages par le biais d'une ACPS indépendante.

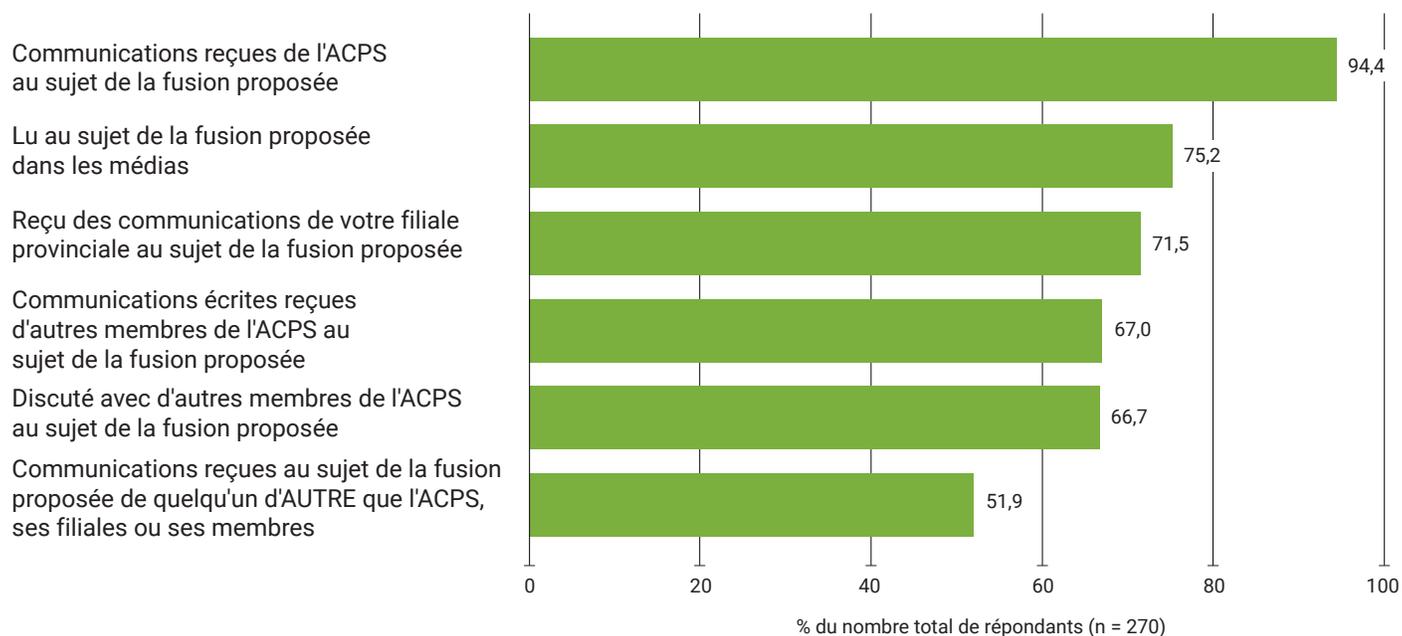
Une évaluation des résultats du vote sur la fusion par les membres de l'ACPS ne serait pas complète sans un examen de la qualité du débat sur la fusion et du rôle joué par différents intervenants et sources d'information dans la décision des membres. Dans la conception de son programme de sensibilisation des membres, les principaux objectifs du conseil de l'ACPS étaient

de s'assurer que tous les membres recevaient une trousse d'information complète, qu'ils peuvent prendre leur décision en fonction des renseignements fournis et qu'ils n'étaient pas induits en erreur de quelque façon que ce soit relativement aux mérites ou aux limites de la convention. Les résultats du sondage laissent entendre que cet objectif a été atteint.

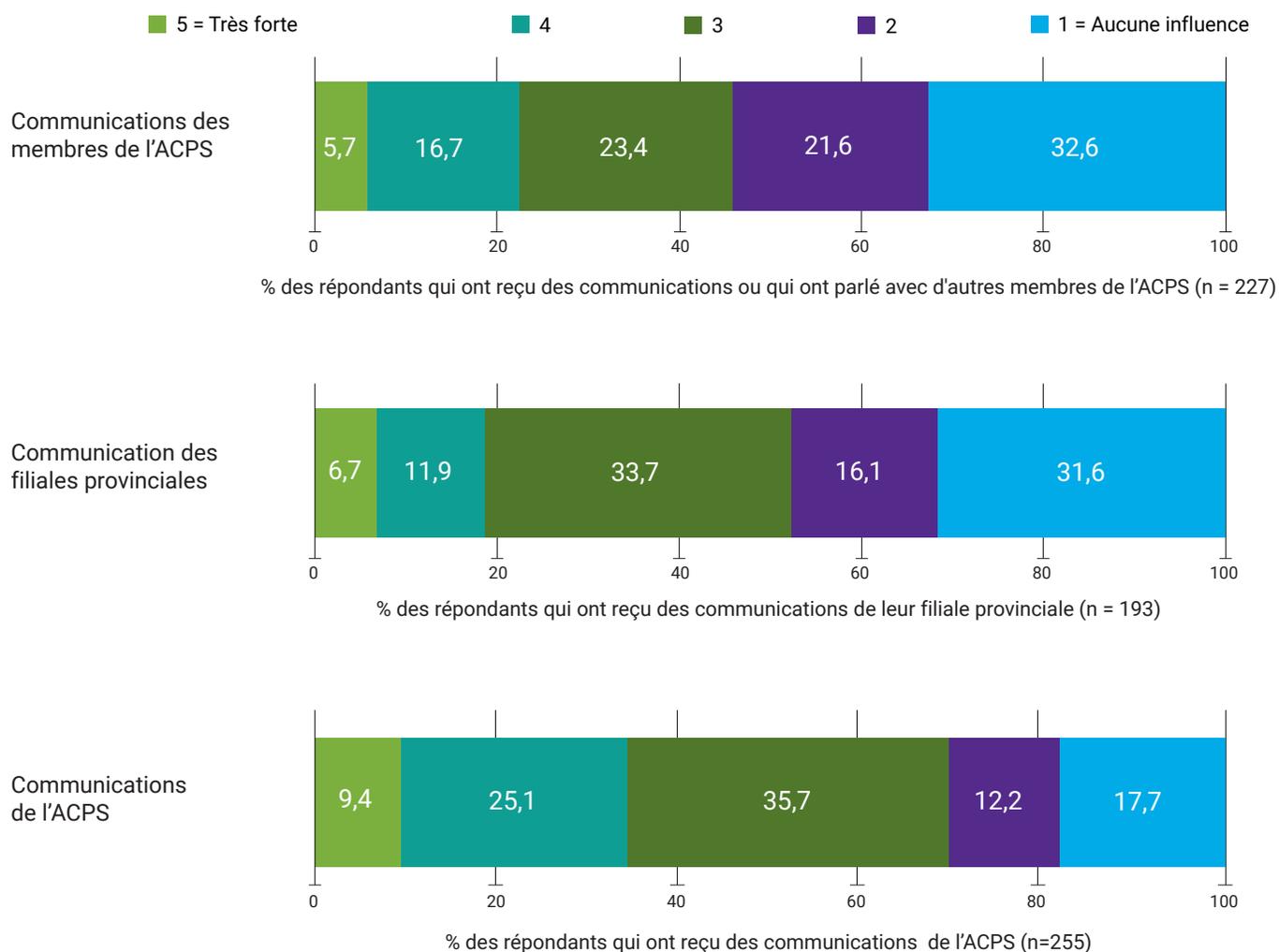
Préoccupations des membres qui ont voté concernant la fusion



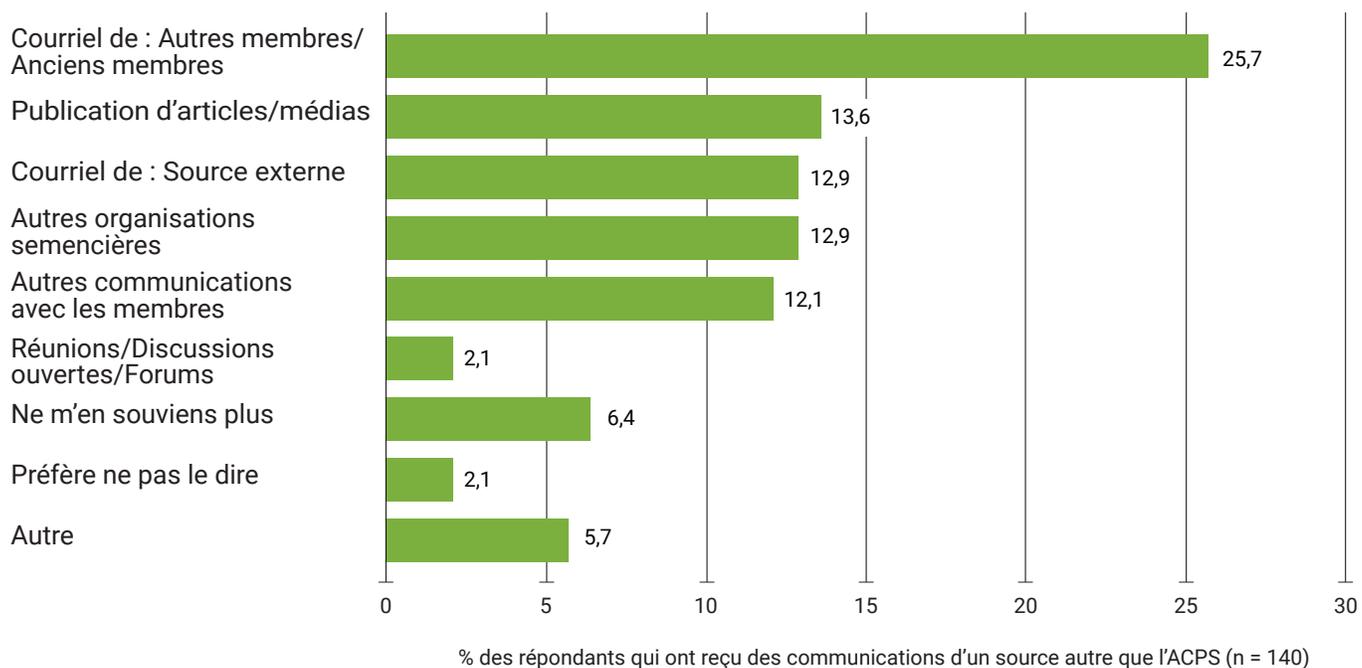
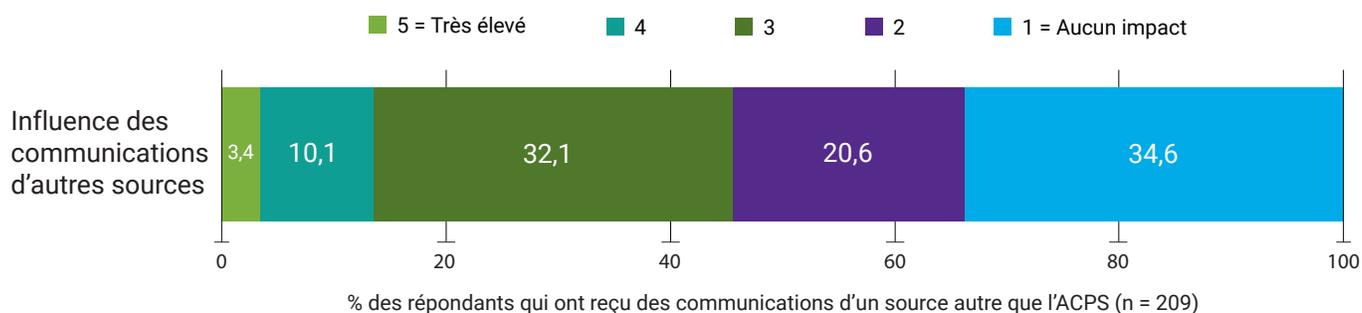
Source des renseignements reçus au cours de la période de vote



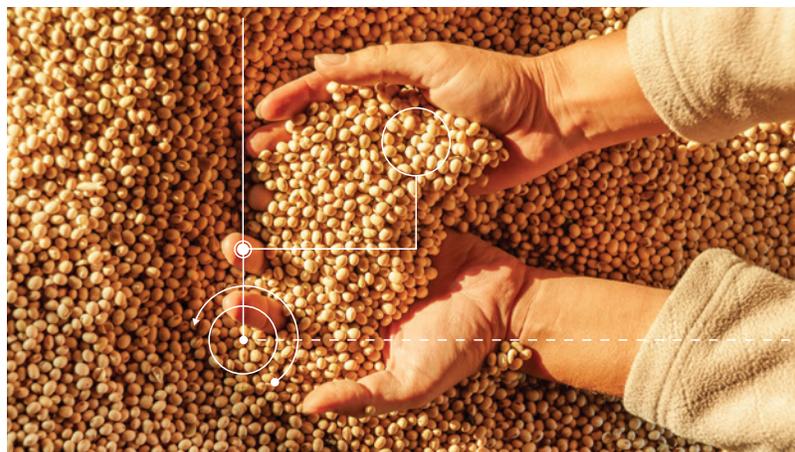
Influence des communications sur le vote

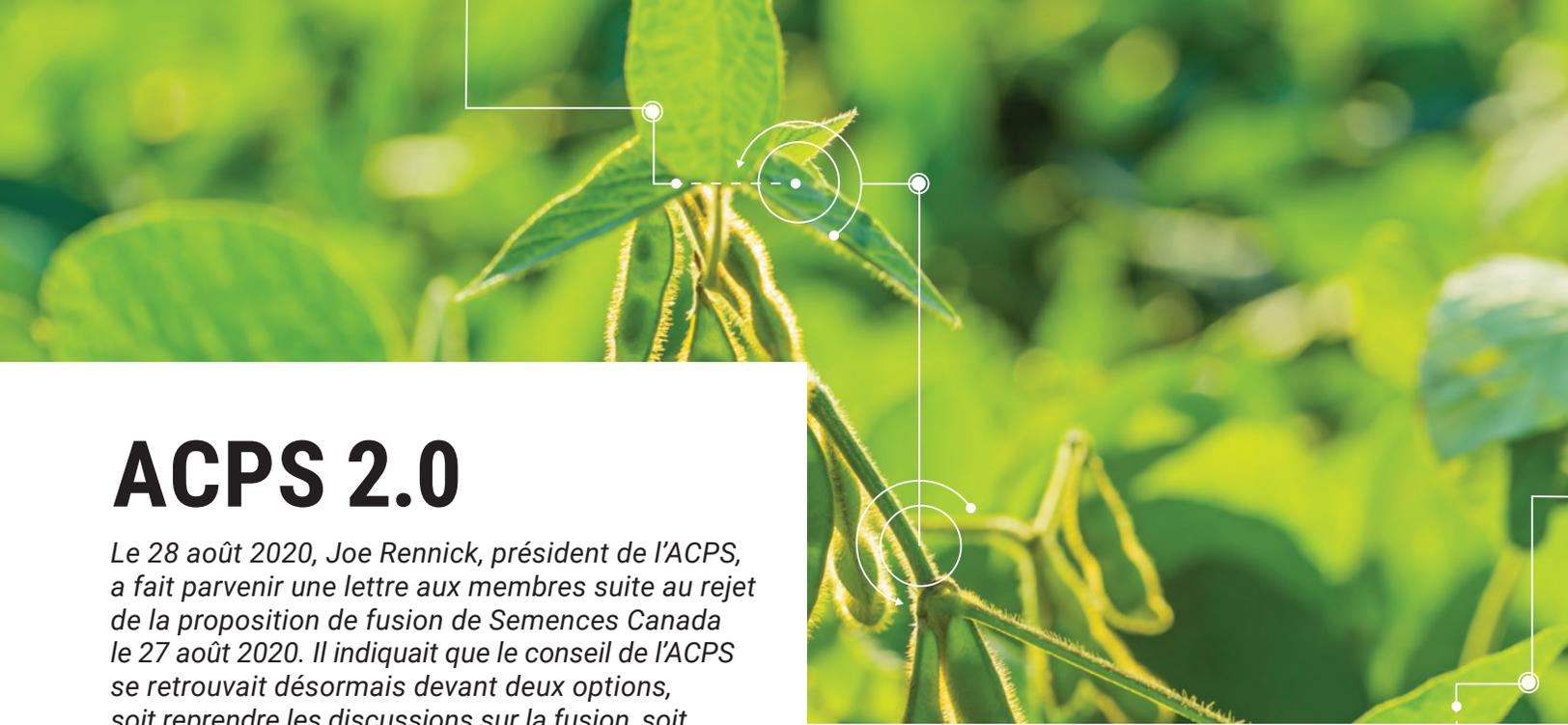


Influence des communications sur le vote (suite)



Le conseil d'administration de l'ACPS avait élaboré des ébauches détaillées de plans de transition, tant pour un vote de ratification défavorable que pour un vote de ratification favorable. Avec notre base derrière nous, le conseil a entendu haut et fort la voix de ses membres – et c'était un vote de confiance envers l'ACPS. Le conseil a alors commencé à mettre en œuvre le plan de transition à ACPS 2.0.





ACPS 2.0

Le 28 août 2020, Joe Rennick, président de l'ACPS, a fait parvenir une lettre aux membres suite au rejet de la proposition de fusion de Semences Canada le 27 août 2020. Il indiquait que le conseil de l'ACPS se retrouvait désormais devant deux options, soit reprendre les discussions sur la fusion, soit concentrer ses énergies sur la modernisation et le renouvellement de l'ACPS (appelé aussi ACPS 2.0). Joe a également souligné que le choix de l'option à suivre dépendrait tant des points de vue de nos membres que de ceux de nos partenaires de Semences Canada. En l'espace de quelques jours, l'ACCS, l'ICS, l'AASCC et la CPTA ont tous informé l'ACPS de leur intention de se retirer de la Convention de fusion de Semences Canada et de procéder à leur propre initiative de fusion. Les membres de l'ACPS n'étaient pas non plus en faveur de poursuivre les discussions sur la fusion, comme on l'indique au graphique 5.

Le conseil de l'ACPS a compris le message et, dans une lettre du 7 octobre 2020 aux membres, Joe a résumé la position du conseil :

« Nous ne partons pas de zéro. Ce que l'on appelle actuellement le projet ACPS 2.0 continuera de reposer sur nos nombreux points forts et il intégrera les éléments de la proposition de Semences Canada à l'égard desquels il y a un net appui de la part des membres. Un service de certification de semences pédiées à « guichet unique » pour le Canada est l'un de ces éléments. Depuis le début des discussions de Synergie des semences, il y a près de cinq ans, ce concept a constamment reçu un vaste appui de la part de nos membres et d'autres intervenants. Il est donc logique que nous partions de ce point pour bâtir.

Cet automne, notre conseil et nos comités, en consultation avec nos filiales, reviendront sur les efforts collectifs qui nous ont amenés à ce point-ci. Au cours des derniers mois d'automne et des mois d'hiver, nous vous confirmerons l'orientation stratégique de notre association, les plans de modernisation continue ainsi que la forme et les objectifs précis du projet ACPS 2.0. Parallèlement, nous terminerons une analyse exhaustive des causes fondamentales des résultats du vote de fusion de l'ACPS afin de cerner les facteurs qui ont le plus influé sur les décisions de vote des membres. En même temps, nous allons tendre la main à tous les membres — ceux qui ont voté et ceux qui ne l'ont pas fait — afin d'aider à éclairer cette analyse.

À mesure que le projet ACPS 2.0 se déroulera, nous travaillerons avec nos membres, nos clients, nos partenaires de la chaîne de valeur des semences et de l'agriculture ainsi que les gouvernements pour établir un consensus de changements au système là où c'est nécessaire et nous les mettrons en œuvre où et quand nous le pourrons. La proposition d'un système de semences de prochaine génération, élaborée avec nos partenaires de Synergie des semences et notre actuel Plan stratégique continueront de fournir des points de référence importants tant pour le projet ACPS 2.0 que la position de l'ACPS à l'égard des changements proposés par l'ACIA au Règlement sur les semences. Toutefois, il est d'une importance cruciale de bien comprendre ce dont vous et d'autres intervenants avez besoin de la part du système des semences dont nous sommes l'intendant original. »

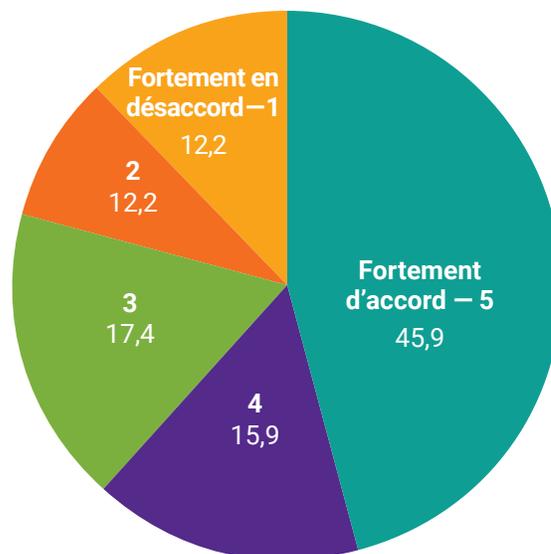
Cela a jeté une solide base au Projet ACPS 2.0. Ce projet, que le conseil de l'ACPS a officiellement approuvé le 26 octobre, établissait une date cible du 31 mars 2021 pour terminer un Plan d'affaires d'ACPS 2.0. Dès décembre, un Comité de direction du projet ACPS 2.0, présidé par Jonathan Nyborg, président sortant de l'ACPS, était pleinement opérationnel. Le Comité a supervisé les travaux de six sous-comités de projet, chacun étant chargé d'élaborer un élément central du Plan d'affaires et présidé par un administrateur de l'ACPS.

Les membres des sous-comités du projet ACPS 2.0 provenaient des conseils et du personnel de l'ACPS et des filiales, un groupe représentatif des membres de l'ACPS, et des experts en la matière de divers horizons. Les travaux des sous-comités comprenaient l'élaboration de politiques dans le but d'éclairer les positions de l'ACPS sur divers aspects de l'initiative Modernisation de la réglementation des semences de l'ACIA; un examen des règlements, des politiques et du modèle d'affaires de l'ACPS; l'élaboration d'un nouveau modèle de fonctionnement cible et la négociation d'une nouvelle entente entre l'ACPS et ses filiales.

À la fin de janvier, tout indiquait un Plan d'affaires d'ACPS 2.0 pour 2021, dont l'objectif unique et clair était d'améliorer le développement du système de certification des semences pédiées du Canada, habilité par de nouvelles technologies numériques et génétiques et appuyé par un cadre de réglementation moderne conçu pour desservir l'ensemble de l'agriculture canadienne.

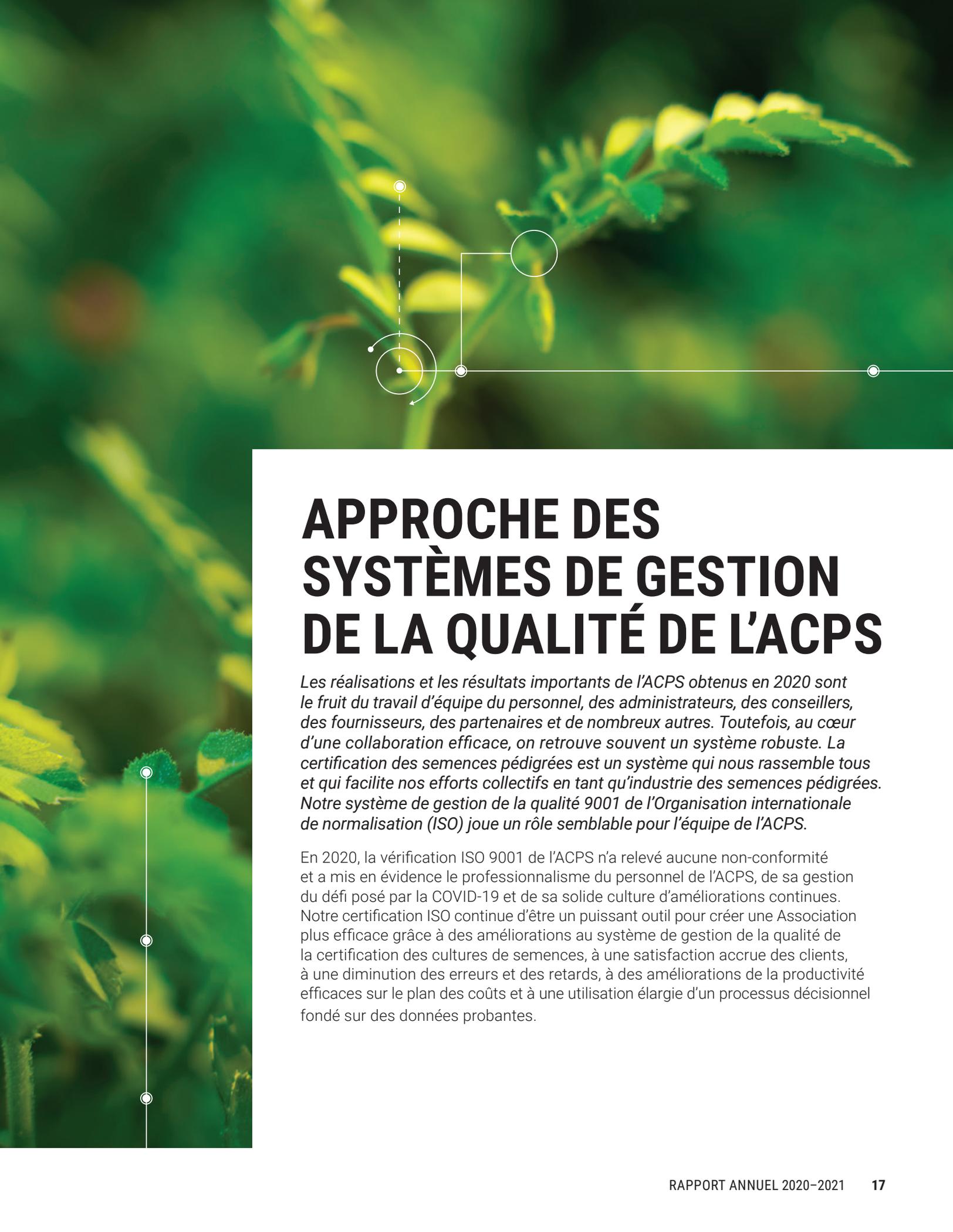
Après le vote sur la fusion

On a demandé aux répondants : « Êtes-vous en faveur que le conseil d'administration de l'ACPS mette de côté la question de la fusion pour l'instant et se concentre sur les mesures pour faire de l'ACPS la meilleure version d'elle-même possible? »



% du nombre total de répondants (n = 270)

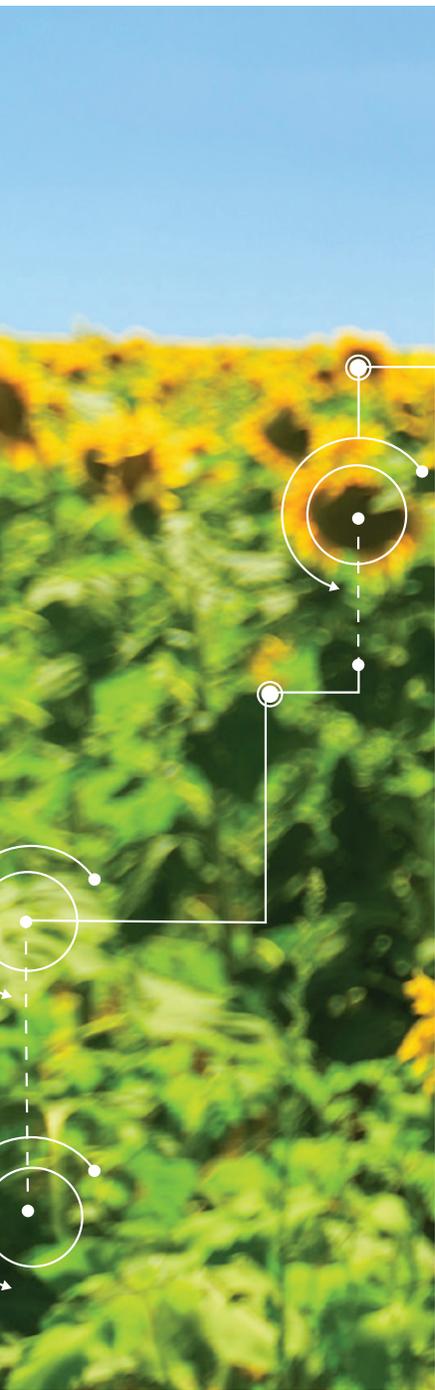




APPROCHE DES SYSTÈMES DE GESTION DE LA QUALITÉ DE L'ACPS

Les réalisations et les résultats importants de l'ACPS obtenus en 2020 sont le fruit du travail d'équipe du personnel, des administrateurs, des conseillers, des fournisseurs, des partenaires et de nombreux autres. Toutefois, au cœur d'une collaboration efficace, on retrouve souvent un système robuste. La certification des semences pédigrées est un système qui nous rassemble tous et qui facilite nos efforts collectifs en tant qu'industrie des semences pédigrées. Notre système de gestion de la qualité 9001 de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) joue un rôle semblable pour l'équipe de l'ACPS.

En 2020, la vérification ISO 9001 de l'ACPS n'a relevé aucune non-conformité et a mis en évidence le professionnalisme du personnel de l'ACPS, de sa gestion du défi posé par la COVID-19 et de sa solide culture d'améliorations continues. Notre certification ISO continue d'être un puissant outil pour créer une Association plus efficace grâce à des améliorations au système de gestion de la qualité de la certification des cultures de semences, à une satisfaction accrue des clients, à une diminution des erreurs et des retards, à des améliorations de la productivité efficaces sur le plan des coûts et à une utilisation élargie d'un processus décisionnel fondé sur des données probantes.



NOS RÉSULTATS

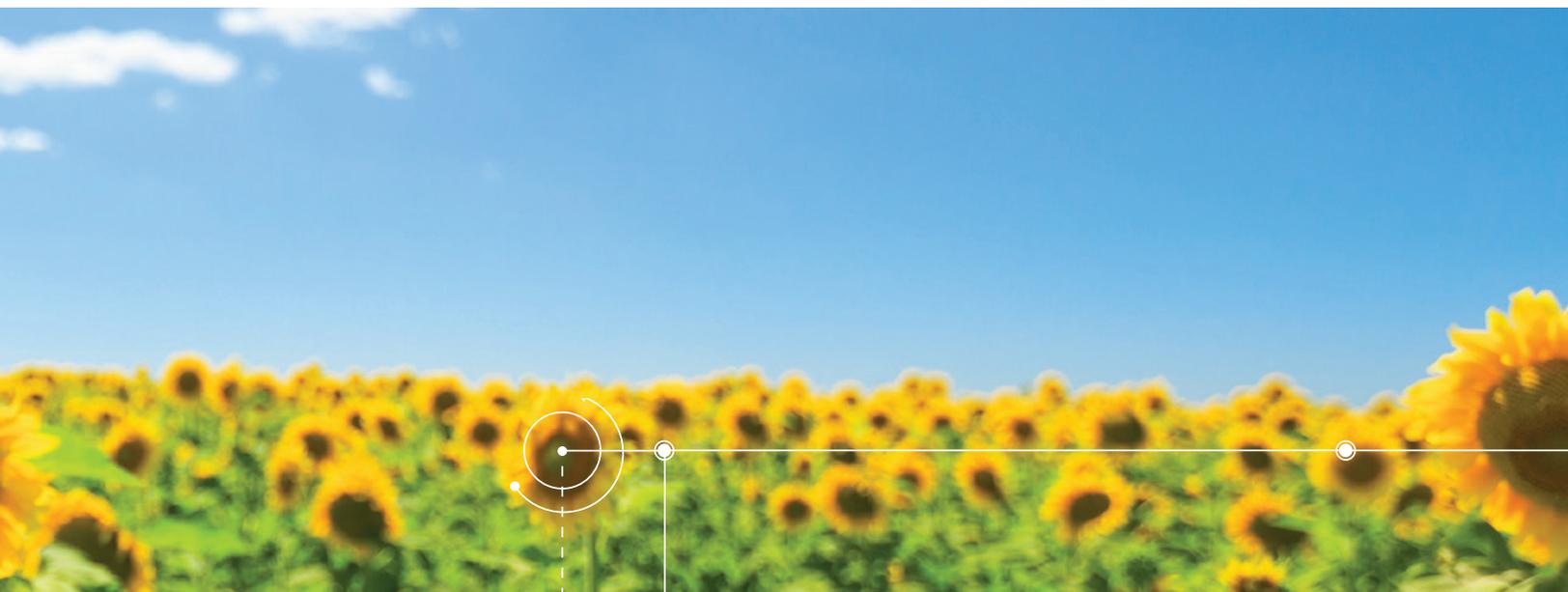
SERVICES DE CERTIFICATION

Au Canada, la saison canadienne 2020 de production des cultures de semences a continué d'offrir aux membres et aux clients de partout au pays les services habituels de haute qualité auxquels ils s'attendent de l'ACPS, malgré les défis posés par la pandémie. Comme pour les années précédentes, des milliers de demandes d'adhésion et de certification des cultures ont été traitées et des certificats ont été délivrés pour un peu moins de 1,3 million d'acres de cultures de semences. Tout au long de la saison, le personnel de première ligne de l'ACPS a travaillé en étroite collaboration avec les membres et les clients pour les aider à naviguer dans les diverses étapes du processus de certification qui a été modifié à court préavis dans la cadre du plan d'intervention de l'ACPS contre la COVID. Malgré les défis posés par la pandémie, les améliorations globales au système et au processus mises en œuvre en 2020 ont donné des résultats impressionnants. Dans l'ensemble, les durées moyennes d'évaluation pour toutes les espèces ont été réduites, passant de 0,86 jour ouvrable à 0,46 jour ouvrable. Dans le cas du maïs de semence, les améliorations au niveau de la productivité ont été encore plus importantes, le temps moyen de production des rapports d'inspection des cultures étant réduit à deux jours ouvrables plutôt que sept.

APERÇU DES TENDANCES RELATIVES À LA SUPERFICIE EN ACRES

À la fin de l'exercice 2020, 3 113 membres de l'ACPS avaient demandé la certification de 13 453 champs et de 2 846 parcelles sur 1 295 687 d'acres (524 346 ha) qui comprenaient 2 274 variétés différentes de 37 espèces différentes.

Le Rapport sur l'adhésion et la superficie en acres de 2020 de l'ACPS donne d'importantes perspectives relativement aux changements dans la superficie et aux tendances en matière de certification des cultures des semences. En dépit des changements importants au niveau de la superficie d'une année à l'autre pour certains types de cultures, la superficie totale en acres est demeurée stable comparativement aux années précédentes.



Augmentation de la superficie en acres comparativement à 2019

Lentilles (jusqu'à 50 %) 38 802	Féverole (50 %) 9 820
Fléole des prés (18 %) 29 950	Canola (17 %) 76 559
Avoine (9 %) 79 973	Blé (3 %) 371 469



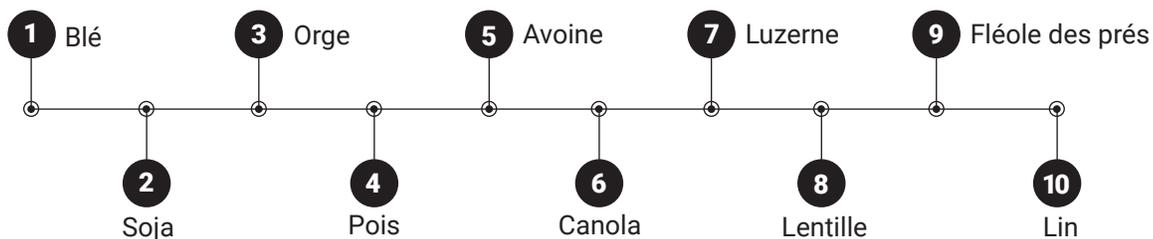
Diminution de la superficie en acres comparativement à 2019

Chanvre (en baisse de 32 %) 4 781	Pois (25 %) 101 259
Luzerne (22 %) 42 731	Ivraie (21 %) 19 558
Soya (13 %) 277 776	Lin (9 %) 23 223



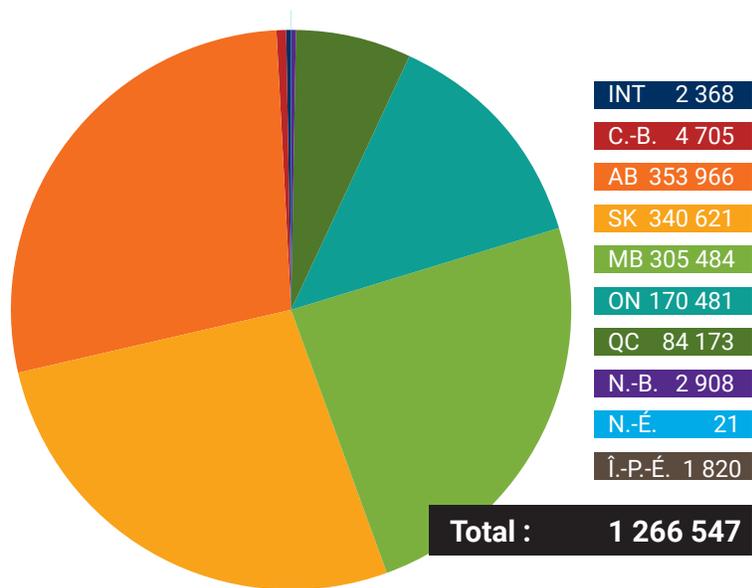
Dix principales cultures pédigrées selon la superficie totale en acres en 2020

10
PRINCIPALES
EN 2020



Superficie en acres inspectée en 2020

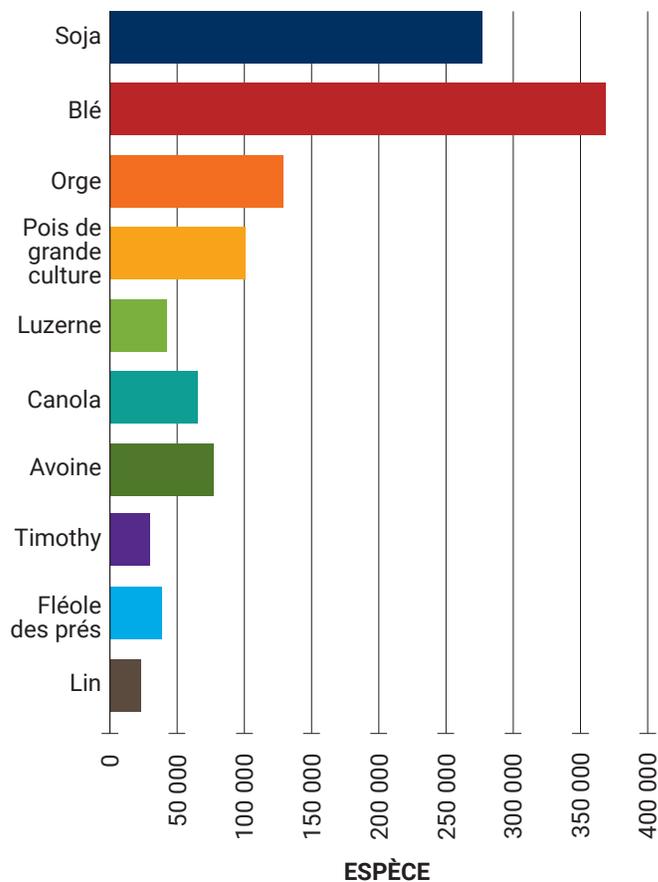
ESPÈCE	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	QC	ON	MB	SK	AB	C.-B.	INT	2020	2019	2018	VARIATION (+/-)*
AGROPYRE, ELYME						98	1 946	5 091			7 135	6 715	6 146	420
ALPISTE DES CANARIES							1 312				1 312	230	2 150	1 082
AVOINE	109		1 434	13 410	4 611	26 137	20 192	11 079	335		77 306	74 019	50 809	3 287
BLÉ	578		272	16 377	21 324	89 478	133 313	106 619	983		368 944	358 812	378 429	10 132
BROME						523	2 647	3 618	418		7 206	7 767	7 425	-561
CHANVRE				493	305	1 032	932	2 001			4 763	6 995	5 193	-2 232
CANOLA					127		20	63 140		2 368	65 654	53 917	72 951	11 737
FÉTUQUE						6 593	2 416	7 672	310		16 991	14 193	13 457	2 798
FÉVEROLE						979	4 902	3 939			9 820	6 513	4 424	3 307
FLÉOLE DES PRÉS						9 881	6 427	11 325	2 183		29 816	25 413	26 284	4 403
HARICOT DE GRANDE CULTURE					3 152	705	575	142			4 574	4 938	3 436	-364
LENTILLE							34 512	4 290			38 802	26 040	23 776	12 762
LIN						4 106	13 786	5 333			23 224	26 398	21 200	-3 174
LOTIER CORNICULE						2 117	130				2 247	3 209	2 337	-963
LUZERNE						8 677	12 513	21 542			42 732	55 354	69 650	-12 623
MAÏS HYBRIDE					16 224						16 224	17 787	15 297	-1 563
MOUTARDE						45	657	1 347			2 049	2 369	4 247	-320
ORGE	646		892	8 101	4 012	13 010	44 640	57 576	315		129 190	132 956	98 298	-3 766
POIS CHICHE							1 985	1 085			3 070	2 861	5 209	209
POIS DE GRANDE CULTURE	447	21		357	40	14 471	49 769	35 785	36		100 925	105 713	94 044	-4 788
RAY-GRASS						15 663	1 957	1 798			19 418	24 672	16 104	-5 254
SARRASIN				504		429					933	958	867	-25
SEIGLE	40		22	260	34	1 811	589	2 763			5 518	4 909	2 758	609
SOYA			288	44 437	120 495	109 104	2 592	225			277 142	318 249	401 033	-41 107
TRÉFLE						290	1 878	2 162			4 330	4 443	4 596	-113
TRITICALE				235	156	315	532	4 598			5 836	6 848	3 340	-1 012
AUTRES CULTURES					1	22	400	838	125		1 386	1 609	1 511	-223
2020	1 820	21	2 908	84 173	170 481	305 484	340 621	353 966	4 705	2 368	1 266 547			
2019	2 983	51	3 603	84 066	171 596	341 753	330 067	351 760	5 491	2 516		1 293 887		-27 340
2018	4 253	53	4 020	86 749	174 728	380 139	324 284	349 340	5 070	6 337			1 334 971	-41 084
VARIATION (+/-)*	-1 163	-31	-695	107	-1 115	-36 269	10 554	2 206	-786	-148				



Totaux annuels des types de parcelles

TYPE DE PARCELLE	2020	2019	2018	VARIATION (-/+)
Sélectionneur	1 023	983	947	40
Fondation	63	64	82	-1
Probation	87	79	81	8
Sélect	1 579	1 618	1 518	-39
TOTAL	2 752,0	2 744,0	2 628,0	8

Superficie en acres de cultures de semences pédigrées par province en 2020



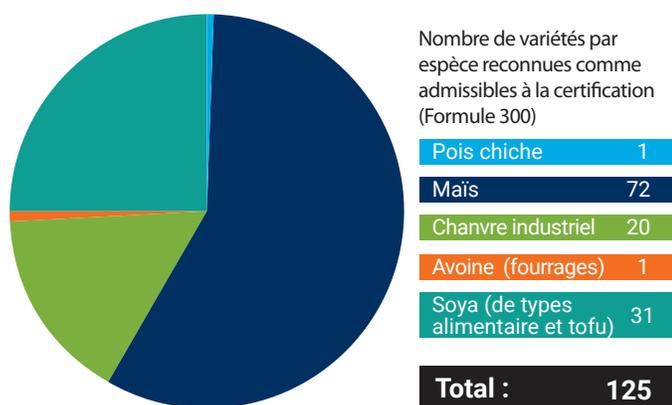
Acres par classe pédigrée officielle



Variétés* reconnues par l'ACPS (Formule 300) comme admissibles à la certification

*exemptées de l'enregistrement auprès de l'ACIA

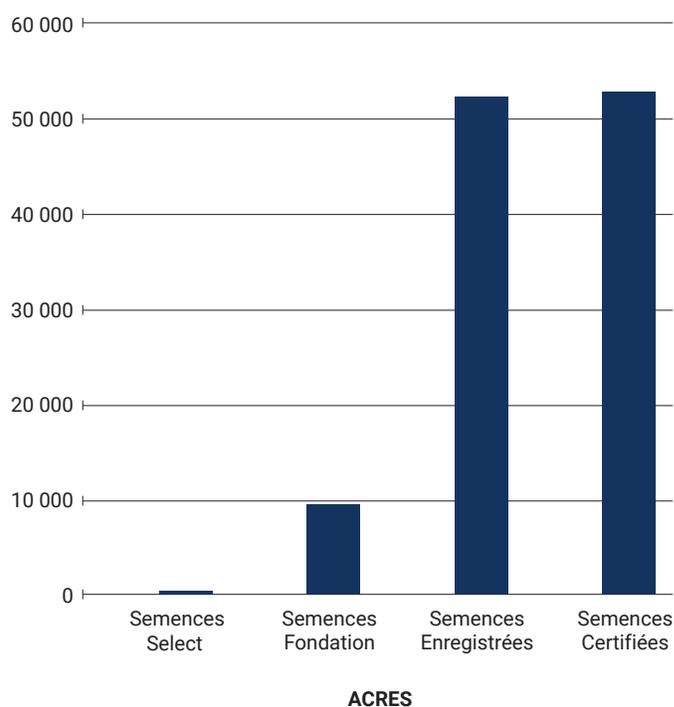
Les variétés d'espèces qui ne sont pas énumérées à l'annexe II du Règlement sur les semences doivent être reconnues par l'ACPS comme admissibles à la certification afin que les certificats de cultures Fondation, Enregistrées ou Certifiées peuvent être délivrés pour ces variétés.



Acres ayant produit des cultures comportant des EVPR/ECA

Plusieurs variétés comportent des exigences de certification volontairement plus rigoureuses ou des exigences de certification additionnelles par rapport à celles qu'exige l'ACPS soit pour préserver la pureté variétale de la culture de semences, soit pour protéger la fonctionnalité d'un caractère variétal dans des circonstances particulières. Dans ces cas, l'ACPS peut ajuster ses processus et procédures pour appuyer les besoins des clients.

L'exemple le plus courant est l'analyse de la fréquence des refuges requis pour produire des cultures de semences de mélanges variétaux de blé tolérant à la cécidomyie. Cela fait en sorte qu'il y a un certain pourcentage de la variété de refuge vulnérable à la cécidomyie qui est présente dans chaque culture de semences afin de protéger l'efficacité de la variété tolérante à la cécidomyie.





NOS RÉSULTATS : NORMES ET POLITIQUE

Dans le cadre de notre Plan stratégique 2017–2023, l'ACPS s'est engagée à moderniser nos normes de production de cultures de semences afin de relever les défis posés par les nouvelles technologies, de répondre aux nouvelles exigences du marché et aux nouvelles réalités de la production, tout en faisant systématiquement intervenir les intervenants dans l'examen continu de la Circulaire 6. Au cours des trois dernières années, de nombreuses améliorations y ont été apportées, quoique les mises à jour les plus importantes des normes et des exigences aient été lancées en 2020.

MODERNISATION DE LA CIRCULAIRE 6 ET MISES À JOUR

En 2020, en réponse à la rétroaction des membres relativement à leur convivialité, les Règlements et procédures pour la production de semences pédiées au Canada (Circulaire 6) ont été reformatés de façon à être plus conviviaux. En outre, une révision exhaustive conçue pour accroître la clarté et la précision a été entreprise. Les sections décrivant les exigences générales pour toutes les cultures de semences pédiées, la production de parcelles et la production de parcelles de probation ont été séparées des exigences propres aux cultures.

Conformément à l'approche privilégiée du « guichet unique » pour accéder à l'information, le nouveau format présente des « documents d'une page » qui énoncent clairement les normes propres à une culture pour des aspects comme les exigences relatives à l'isolement et l'utilisation antérieure du terrain. Dans le but de réduire l'ambiguïté, les exigences obligatoires ont été séparées des pratiques exemplaires de gestion qui ont été retirées du document et intégrées au nouveau programme de cyberapprentissage en ligne de l'ACPS.

Parallèlement, des groupes de travail propres aux cultures composés de sélectionneurs, de producteurs de semences et d'autres experts du secteur des cultures et des semences de partout au pays ont continué de démontrer leur valeur en 2020. Un ajout relativement récent au processus d'examen et d'établissement de normes de l'ACPS, ces groupes de travail relèvent du Comité des services de réglementation de l'ACPS. En 2020, ils ont poursuivi leurs activités normalement, malgré la pandémie, recommandant des ajustements opportuns aux normes pour un éventail d'espèces, assurant ainsi une clarté optimale et une facilité d'utilisation.

ÉLABORATION DE NOUVELLES NORMES ET RECHERCHES

L'intérêt a continué d'être marqué pour les variétés de chanvre qui conviennent à la production de cannabidiol (CBD) en raison de sa grande gamme d'utilisations possibles, y compris la thérapeutique, les cosmétiques ainsi que les aliments et les boissons. En réponse à cet intérêt et à la hausse des investissements, l'ACPS a accéléré l'élaboration d'exigences de certification pour de nouvelles variétés

de chanvre. Ceci a fait en sorte que les sélectionneurs de végétaux et producteurs de semences canadiens sont restés bien positionnés pour tirer rapidement parti des nouvelles perspectives dans ce marché potentiellement lucratif.

Avec l'aide d'un groupe de travail du Comité des sélectionneurs de végétaux de l'ACPS et en consultation avec l'Alliance commerciale canadienne du chanvre, de nouvelles exigences de certification ont été élaborées pour le chanvre féminisé. La [Production certifiée de semences féminisées de chanvre](#) décrit les exigences et normes précises pour la production de semences certifiées de variétés de semences de chanvre féminisées (SCF).

Le groupe de travail propre aux cultures de moutarde du Comité des services de réglementation a également élaboré de nouvelles normes de certification pour la moutarde composite et synthétique (*S. alba*) pour la production de semences certifiées et la production de parcelles Fondation de la semence parentale.

Le groupe de travail propre aux cultures de blé hybride a aidé à élaborer des exigences pour produire du blé hybride comportant des lignées parentales individuelles dans des bandes ou baies mâles et femelles en alternance. Des lignes directrices en matière de production de semences certifiées de blé hybride ont également été élaborées et comportent des définitions et des illustrations afin d'expliquer le processus de production de semences certifiées.

En outre, en réponse à des demandes d'intervenants, un groupe de travail sur le maïs hybride a été mis sur pied.

En 2020, des modifications particulièrement importantes ont été apportées aux exigences de longue date concernant la production de semences de génération supérieure. Historiquement, il fallait au moins six ans pour devenir un producteur de parcelles agréé, et seuls les producteurs de parcelles agréés pouvaient produire des semences de statut Fondation pour les céréales, les petites céréales, les légumineuses et le soya.

1. Suite aux modifications apportées à l'automne 2020, les producteurs qualifiés seront désormais admissibles en quatre ans à l'agrément pour la production de parcelles.
2. Dans le cadre d'une autre modification importante, la production de cultures Fondation visées aux sections 2 et 3 est maintenant ouverte à tous les producteurs de semences.

MODERNISATION DE LA RÉGLEMENTATION DES SEMENCES

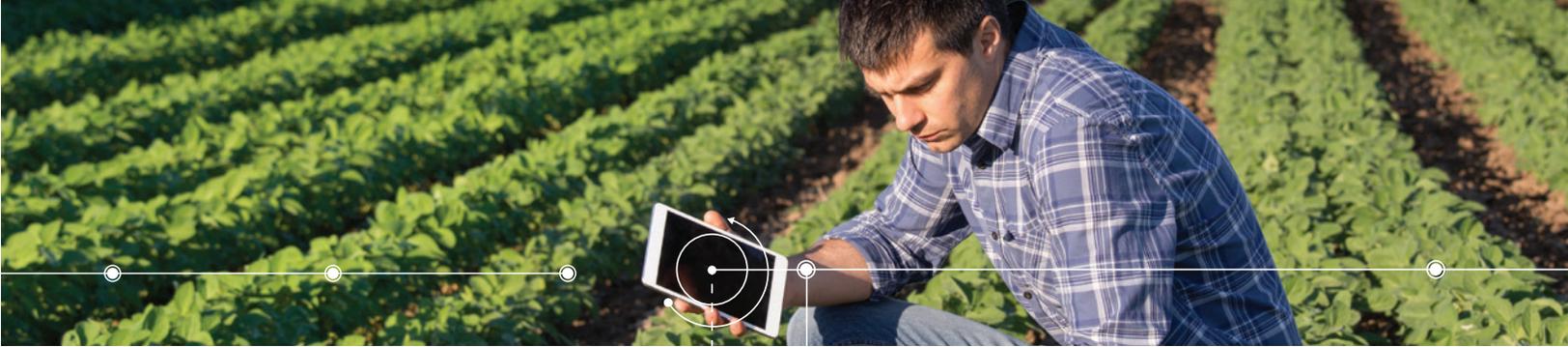
Suite à l'élaboration d'un cadre de référence et à l'achèvement d'une série de profils de l'industrie des semences, du système des semences et de la réglementation des semences, dans lesquels l'ACPS a joué un rôle de premier plan, l'ACIA et AAC ont lancé à l'automne de 2020 leur Groupe de travail sur la modernisation de la réglementation des semences (GT-MRS) longtemps attendue.

Coprésidé par l'ACIA et l'industrie, le Groupe de travail a pour mandat de formuler des recommandations à l'ACIA afin de modifier le *Règlement sur les semences*. Les membres du GT-MRS représentent les parties et les intervenants réglementés, comme les créateurs de variétés, les producteurs de semences et les entreprises semencières, les groupes de producteurs, le secteur horticole, les pommes de terre de semence et la société civile.

Récemment, le Groupe de travail a commencé à mettre sur pied des équipes d'études présidées par l'industrie afin de traiter des questions touchant la réglementation des semences, y compris la certification des semences. On s'attend à ce que l'ensemble du processus prenne plusieurs années avant que le Groupe de travail ne fasse ses recommandations finales et que le gouvernement détermine quelles modifications au *Règlement sur les semences* seront mises de l'avant.

Dans le cadre de ses préparatifs initiaux au début de 2020, l'ACPS a mené un sondage auprès de ses membres sur des questions allant de la façon dont ils souhaitent être consultés relativement à la Modernisation de la réglementation des semences (MRS) jusqu'aux améliorations précises qu'ils aimeraient voir apportées. La réponse fut réfléchie et utile.

Plus tard en 2020, l'ACPS a mis sur pied une équipe chargée de la politique sur les semences dans le cadre son initiative de planification des activités d'ACPS 2.0. L'équipe se compose de membres producteurs et de membres du personnel de l'ACPS et elle est présidée par un membre du conseil de l'ACPS. L'objectif était d'aider l'ACPS et ses filiales à élaborer des positions officielles sur la nature et la portée précises des modifications à la réglementation des semences. Ce travail se poursuivra tout au long de 2021 et vraisemblablement au-delà.



NOS RÉSULTATS :

SERVICES TECHNOLOGIQUES

Ni les ajustements à la continuité des activités en raison de la pandémie de la COVID-19, ni les réaffectations de ressources pour appuyer le travail relatif à la fusion et à la transition ne pouvaient ralentir la modernisation en cours des services technologiques de l'ACPS. Les options de services aux clients n'ont cessé de s'améliorer au cours de 2020, de même que les plans de l'ACPS pour améliorer la traçabilité, l'accès à guichet unique pour les services et la certification numérique de bout en bout.

En fait, de nombreux projets d'amélioration des services technologiques ont été accélérés en raison de la pandémie. Afin de se préparer pour des occasions de réseautage stratégique tout en améliorant l'accès des clients ainsi que la sécurité des données, l'ACPS a achevé l'élaboration d'un cadre de travail du certificat de culture numérique et mis sur pied des essais bêta par un groupe de consultation. Le certificat numérique est la prochaine étape dans la création d'un processus de certification numérique rationalisé de bout en bout.

Cette technologie, ainsi que la plateforme CertiSem de l'ACPS qui en fait partie, peut réduire considérablement le fardeau administratif et faciliter les améliorations au processus, non seulement pour les membres, mais également pour de nombreux intervenants de la chaîne de valeur des semences et de celle des cultures liées par le biais de la production et de la certification des semences pédiées.

Ces améliorations au processus comprennent les intégrations avec les cessionnaires et les établissements semenciers agréés ainsi que les liens aux applications de la technologie du grand livre réparti, notamment l'expérience de la chaîne de blocs sur le soya reconnue à l'échelle internationale, présentée dans un récent webinaire de la Banque mondiale.

CertiSem est la plateforme numérique de bout en bout de l'ACPS qui habilite le système de certification des cultures de semences du Canada et qui donne aux membres et aux clients un accès en ligne sécurisé aux exigences de certification des cultures de semences et à leurs propres données sur la certification des cultures de semences. Le certificat de culture numérique fait partie d'une initiative plus vaste de modernisation de CertiSem 2.0, un projet conçu pour élargir le « carrefour d'information » (CertiSem 1.0) actuel de l'ACPS afin d'offrir une traçabilité numérique des semences de bout en bout rentable.

Outre les améliorations à l'accès des clients et à la sécurité des données, une réduction du fardeau administratif et d'autres améliorations au processus, les avantages prévus de CertiSem 2.0 comprennent une reconnaissance accrue des Systèmes de gestion de la qualité (SGQ) actuels, une transparence améliorée et un soutien accru des données pour les petites et moyennes entreprises.

L'amélioration continue est un élément essentiel du système de gestion de la qualité certifié ISO de l'ACPS. En 2020, les améliorations comprenaient des mises à jour régulières pour les services aux membres et aux clients, les procédures opérationnelles et les normes de services. En plus du projet de certificat de culture numérique, les investissements et les améliorations aux services technologiques en 2020 comprenaient :

- Un accès amélioré et plus rapide pour les membres aux descriptions des variétés et aux données sur la certification par des procédures de rationalisation pour la reconnaissance par l'ACPS de l'admissibilité des variétés à la certification.
- La modernisation du cadre de l'ACPS pour le maintien et la surveillance des exigences de certification volontairement plus rigoureuses et des exigences de certification additionnelles, y compris les exigences en matière d'essais supplémentaires requis pour les mélanges variétaux de blé tolérant à la cécidomyie.
- Le renforcement des contrôles de surveillance de la pureté variétale et de l'identité génétique afin d'améliorer le suivi par l'ACPS ainsi que la surveillance par l'ACIA de cultures ensemencées avec des semences parentales potentiellement problématiques.
- L'intégration d'un gestionnaire de l'habilitation numérique à l'équipe de la technologie.



NOS RÉSULTATS :

COMMUNICATIONS ET SERVICES AUX MEMBRES

L'ACPS s'est engagée à fournir des communications et des services rapides, efficaces dans les deux langues officielles pour servir les membres, offrir des avantages et cerner les occasions d'améliorer la satisfaction globale des membres. L'équipe de Communications et services aux membres est chargée de mettre en œuvre des stratégies de marketing et de communication qui s'harmonisent au Plan stratégique de l'ACPS, à la planification, à l'organisation et à l'exécution d'activités internes et externes ainsi qu'un engagement direct auprès des membres et des clients à l'égard de n'importe quelle demande de renseignements relative aux services de certification des semences.

Nous nous efforçons de tenir les membres et les intervenants de l'ACPS informés des services actuels offerts, des activités en cours et des initiatives et d'habiliter l'engagement et l'interaction en temps réel avec notre public. Les dirigeants, le conseil et le personnel de l'ACPS sont en tout temps impliqués de façon proactive dans les enjeux qui ont une incidence sur les membres et la certification des semences, ce qui permet à l'ACPS de faire progresser l'orientation stratégique de l'Association et du secteur des semences canadien.

Les buts et objectifs premiers de l'ACPS en matière de communication sont les suivants :

- fournir un excellent service aux membres et aux clients
- fournir des mises à jour et informer les membres et les clients au sujet d'enjeux importants
- accroître la confiance et la sensibilisation au sein de l'Association auprès des membres et des clients
- augmenter la sensibilisation et la visibilité de l'Association auprès des intervenants de l'industrie, des acheteurs de semences et des représentants gouvernementaux
- accroître la sensibilisation aux semences certifiées et au système de certification des semences chez les intervenants de l'industrie, les acheteurs de semences et les représentants gouvernementaux

CANAUX DE COMMUNICATION DE L'ACPS



- *Actualité Semences* : un bulletin de nouvelles électronique régulier en français et en anglais portant sur les activités d'importance de l'Association, les enjeux, les mises à jour techniques, les renseignements d'ordre pédagogique et les rappels de services.
- *Les Semences du Succès* : une publication semestrielle bilingue qui fait le point sur les activités et les enjeux de l'ACPS, ainsi que d'autres nouvelles et mises à jour du secteur des semences.

- *Site Web de l'ACPS* : mis à jour régulièrement, le site Web est la principale ressource d'information sur les semences certifiées, les normes sur les cultures de semences, et les services de certification des semences fournis par l'Association.
- *Twitter* : chaîne des médias sociaux utilisée pour mettre en lumière les activités actuelles, événements et autre contenu utile de l'Association pour développer des relations et encourager un dialogue significatif.
- *Publications des partenaires* : donner une occasion de collaborer avec des éditeurs pertinents, accroître la visibilité et la reconnaissance d'un bout à l'autre du pays et à l'étranger de l'ACPS et de son travail.
- *YouTube* : plateforme utilisée pour visionner des vidéos de formation des producteurs de semences et des vidéos promotionnelles sur la semence certifiée.
- *PARLONSSemences* : plateforme Web interactive de mobilisation réservée aux membres pour leur permettre d'échanger leurs réflexions, idées et questions, et pour dialoguer sur des enjeux désignés.

SERVICES AUX MEMBRES

- *Répertoire national de semences pédigrées* : un outil de base de données interrogeable en ligne pour toutes les espèces de semences certifiées tous les ans par l'ACPS, y compris les données sur les semences reportées l'année précédente par les membres, qui sont également fournies aux éditeurs des guides de semences provinciaux.
- *Canadian International Grains Institute (CIGI) Présentations de l'Institut international du Canada pour le grain (IICG)* : Pendant les cours du CIGI sur l'industrie des grains et les visites par des délégations commerciales, des présentations de l'ACPS sur la certification des semences, le rôle des semences pédigrées, et pourquoi elle est importante au sein de l'industrie des grains sont faites.
- *Programme de formation des détaillants agricoles* : En collaboration avec la Canadian Association of Agri-Retailers (CAAR), un cours de formation en ligne est offert pour aider les agronomes et les détaillants agricoles à comprendre l'importance d'exiger des semences certifiées et des céréales produites à partir de semences pédigrées.
- *Boîte à outils en RH* : En collaboration avec le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture (CCRHA), les membres ont accès à une ressource en ligne gratuite qui fournit des renseignements, des outils et des ressources relatives à des pratiques de gestion efficace des RH au sein des entreprises agricoles canadiennes.

- *Modules d'éducation sur les semences* : Une série de modules d'apprentissage sur les semences conçus pour donner aux professeurs de collège et d'université des renseignements détaillés sur les semences et le secteur semencier.
- *Semences du savoir* : Des trousse de ressources pédagogiques sur les semences sont à la disposition des enseignants des écoles élémentaires, intermédiaires et secondaires pour leur permettre d'intégrer l'apprentissage sur les semences dans le contenu de leurs cours.

PROGRAMME DE CYBERAPPRENTISSAGE – PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

En 2017, le Plan stratégique de l'ACPS recensait le perfectionnement professionnel (PP) comme priorité pour l'Association puisqu'il y avait peu d'occasions de PP, d'ailleurs incompatibles, pour la communauté des producteurs de semences. Il s'agit d'un programme de cyberapprentissage volontaire de l'ACPS qui sera intégré à la base de données de l'ACPS sur la certification — libérant de nouvelles possibilités pour moderniser l'exécution de programmes.

Cinq profils de clients cibles pour le programme de cyberapprentissage ont été recensés : nouveaux producteurs de semences, producteurs de parcelles de Probation, producteurs de semences expérimentés, formation d'équipes/employés, et sélectionneurs de végétaux.

Tout au long de 2020, dix modules ont été élaborés, le contenu de chacun étant structuré de façon à porter sur un sujet de base comme la production de parcelles, l'épuration, les classes de certification des semences et la production de semences de Sélectionneur. Ces modules sont en cours de codification et présentés dans un système d'apprentissage en ligne où les apprenants peuvent consulter et acheter les modules individuels ou les programmes conçus en fonction de différents profils d'utilisateurs. Le programme de cyberapprentissage du perfectionnement professionnel en est actuellement à son étape finale, la date de lancement étant prévue plus tard en 2021.

COLLABORATION ASSOCIATION-FILIALES

Tout au long de 2020, un effort coordonné entre le bureau national et les filiales régionales a été déployé dans le but d'accroître la synergie et le partenariat entre les organisations afin de rehausser le secteur des semences. L'ACPS et ses filiales se sont engagées envers une étroite coopération et coordination pour exécuter le programme de certification des semences pédigrées de l'ACPS et traiter des enjeux et activités touchant les membres et la base.

NOS RÉSULTATS : RELATIONS AVEC LES INTERVENANTS

Le Plan stratégique de l'ACPS donne la priorité à des partenariats pour réaliser la mission, la vision et les valeurs de base de l'ACPS. Sur le plan opérationnel, les responsabilités fiduciaires des administrateurs de l'ACPS à l'égard des intérêts de l'organisation s'étendent aux des intérêts de tous les intervenants du système canadien de certification des semences pédigrées.

Pour la majeure partie des cinq dernières années, l'ACPS a collaboré très étroitement avec ses partenaires de Synergie des semences afin d'élaborer une vision commune pour le système et le secteur des semences du Canada. Indépendamment des résultats du vote sur la fusion de Semences Canada et de la création ultérieure de Semences Canada (sans l'ACPS), le partenariat ACPS-Semences Canada continue d'être central pour l'Association.

Tout au long de 2020, l'atteinte des objectifs clés de l'Association et la génération des résultats nécessaires ont exigé le maintien d'excellents rapports avec plusieurs groupes d'intervenants clés. En 2020, une vaste gamme de partenaires ont joué un rôle crucial dans l'atteinte des principaux résultats pour l'Association.

AGENCE CANADIENNE D'INSPECTION DES ALIMENTS

Continuité des activités et améliorations au système

L'ACPS a travaillé en étroite collaboration avec les membres du personnel de l'ACIA et les SICSA pour gérer et améliorer la gestion du système de certification des cultures de semences. Des améliorations à CertiSem, le logiciel du réseau de certification de l'ACPS, ont été apportées afin de faciliter la surveillance du système. Elles comprenaient les descriptions additionnelles des variétés exigées par l'ACIA, la liaison avec les laboratoires, et la coordination des renseignements découlant du Programme de vérification des variétés. Des réunions hebdomadaires de planification d'urgence et de questions ayant une grande visibilité avec le personnel des opérations et des programmes tout au long de la saison d'inspection 2020 des cultures ont assuré une prestation et une surveillance efficaces des services de certification, malgré les restrictions de santé publique sans précédent imposées en raison de la COVID-19.



CONSEIL CANADIEN POUR LES RESSOURCES HUMAINES EN AGRICULTURE (CCRHA)

Services de perfectionnement professionnel pour les membres

L'ACPS a poursuivi son étroite collaboration avec le CCRHA dans la dernière année de ce projet de trois ans visant à élaborer un programme de perfectionnement professionnel pour les membres de l'ACPS. Le CCRHA a aidé à avoir accès à un financement d'*Emploi et Développement social Canada (EDSC)* et a fourni un appui continu au projet, qui offre au secteur des semences des documents d'apprentissage pour appuyer la formation sur le tas des producteurs de semences, la mise au point de systèmes de gestion de la qualité ainsi que la reconnaissance professionnelle par l'ACPS des sélectionneurs de végétaux et l'agrément des producteurs de parcelles.

FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'AGRICULTURE (FCA)

Élaboration de politiques en matière de semences et d'agriculture

L'adhésion de l'ACPS à la FCA a continué de lui donner une tribune efficace pour élaborer des positions stratégiques avec un grand nombre d'organisations agricoles de premier plan du Canada sur des questions allant de la modernisation de la réglementation des semences à la gestion du risque d'entreprise, en passant par la protection de la propriété intellectuelle, la protection des obtentions végétales et les travailleurs étrangers temporaires.

CONSEIL DES GRAINS DU CANADA (CGC)

Règlements sur les aliments nouveaux pour cultures génétiquement modifiées

L'adhésion de l'ACPS au Conseil des grains du Canada procure une tribune efficace pour élaborer des positions stratégiques communes avec le spectre complet des intervenants de la chaîne de valeur et de l'industrie des grains. L'accès futur à un éventail complet de variétés génétiquement modifiées au Canada dépendra de l'efficacité avec laquelle les efforts actuellement déployés par le Conseil des grains vont influencer les règlements sur les aliments nouveaux pour cultures génétiquement modifiées :

BUREAU DES SUBSTANCES CONTRÔLÉES DE SANTÉ CANADA (SC)

Nouvelles variétés de chanvre

L'ACPS est un membre original du Groupe de travail interministériel de Santé Canada sur le chanvre industriel qui recommande tous les ans les variétés de chanvre à ajouter à la Liste des cultivars de chanvre approuvés qui sont admissibles à des licences de culture de SC.

OFFICE DES NORMES GÉNÉRALES DU CANADA (ONGC)

Normes de certification biologique

La participation de l'ACPS aux comités techniques de l'Office des normes générales du Canada (ONGC) qui élaborent des normes liées aux semences pour le secteur agroalimentaire, notamment pour la certification biologique, et s'assure que ces normes sont élaborées en tenant bien compte du système canadien de semences pédiées.

TABLE RONDE CANADIENNE SUR LES CULTURES DURABLES (TRCCD)

Code de pratique Grains responsables

L'adhésion de l'ACPS à la TRCCD lui a donné accès à la tribune nationale en 2020 qui a permis à l'ACPS et à d'autres organisations productrices de remettre en question de nombreux aspects du code proposé qui est surveillé par la plateforme de mesure de la TRCCD pour promouvoir l'amélioration continue. L'ACPS appuie la mission de la TRCCD qui consiste à fournir une tribune nationale pour coordonner et communiquer la durabilité de la production de grains du Canada. Mais les consultations en 2020 ont révélé de nombreux changements requis à la première version de ce code.

BUREAU DE LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES DE L'ACIA (BPOV)

INITIATIVE DE CRÉATION DE VALEUR

À titre de membre original du Comité consultatif de la POV du ministre, l'ACPS œuvre au sein du Comité pour encourager des politiques et pratiques qui font augmenter le nombre et la diversité de variétés à la disposition des producteurs de semences canadiens. Grâce à ce mécanisme, l'ACPS a été active pour élaborer des politiques fondées sur un consensus à l'appui de priorités ministérielles. En 2020, des efforts ont été déployés pour établir un consensus de l'industrie sur des changements éventuels aux règlements sur la POV.

MINISTÈRES PROVINCIAUX DE L'AGRICULTURE

Certification des semences et politiques

À titre de *conseillers officiels* auprès des conseils de l'ACPS et des filiales, les spécialistes des gouvernements provinciaux sont des intervenants essentiels de l'ACPS qui contribuent de façon importante à la gouvernance et à l'élaboration des politiques. L'ACPS et ses filiales collaborent aussi directement avec leurs conseillers des gouvernements provinciaux pour obtenir orientation et soutien relativement aux priorités stratégiques.

AOSCA, OCDE, ECC

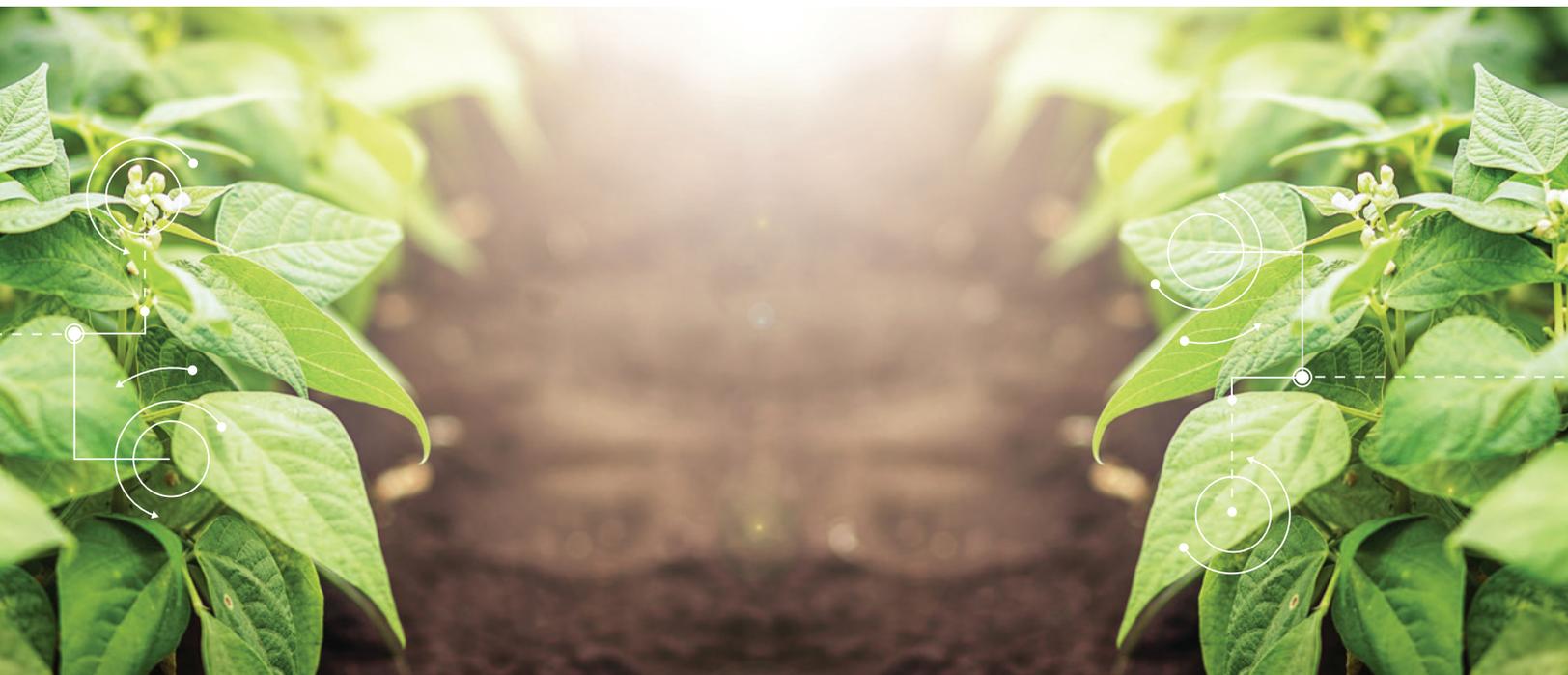
Habiller le mouvement international des semences

L'un des rôles de base de l'ACPS est de s'assurer que les normes canadiennes de certification des semences sont harmonisées avec les normes internationales et vice versa afin de faciliter le commerce des semences.

- *Association of Official Seed Certifying Agencies (AOSCA)* : Les organismes membres comptent 44 États américains, l'Argentine, l'Australie, le Brésil, le Chili, la Nouvelle-Zélande et l'Afrique du Sud et le Canada. L'ACPS est un chef de file reconnu au sein de l'AOSCA, et des membres du personnel de l'ACPS jouent des rôles de leadership dans toute l'organisation. En 2020, l'ACPS a collaboré avec l'AOSCA à son nouveau Plan stratégique, participé à des groupes de travail pour élaborer des normes de certification des semences reconnues à l'échelle internationale pour les clones, les plants repiqués et les cultures de semences féminisées de chanvre, et a contribué à la première réunion du Conseil d'examen des variétés de chanvre de l'AOSCA.
- *Systèmes de semences de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) qui comptent 61 États* : L'ACPS appuie

activement l'ACIA en représentant le Canada dans l'élaboration des normes de certification variétale des semences de l'OCDE reconnues à l'échelle internationale, et assure la liaison avec l'International Seed Federation (ISF), l'Association internationale d'essais de semences (ISTA) et l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV). En 2020, les Systèmes de semences de l'OCDE lançant une étude de faisabilité sur la numérisation, l'ACPS a fait avancer la collaboration internationale sur les applications de la technologie de grand livre réparti en faisant part de ses propres expériences.

- *Environnement et Changement climatique Canada (ECCC)* cherche à obtenir une contribution technique et stratégique de l'ACPS et de son Comité des sélectionneurs de végétaux au moment d'élaborer les positions canadiennes pour des révisions de conventions internationales portant sur les semences, notamment la Convention sur la diversité biologique et le Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).



NOS RÉSULTATS : MISE À JOUR FINANCIÈRE



ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

La situation financière de l'association a diminué au 31 janvier 2020, par rapport à l'exercice précédent, l'actif net de l'Association ayant diminué de 322 132 \$. La plus importante contribution à ce changement dans les actifs nets et un déficit opérationnel de 412 516 \$, compensé par une augmentation de l'actif du régime de pensions en raison d'évaluations actuarielles de 90 384 \$. Le déficit d'exploitation est plus élevé de 211 606 \$ que le montant budgété en raison d'un manque à gagner dans les revenus prévus.

Les actifs nets de l'Association disposent d'un ratio de réserve d'exploitation de 47,81% (les actifs nets disponibles par rapport aux dépenses totales). Cette réserve d'exploitation est égale à 58,20 % lorsque l'on tient compte des dépenses de tiers qui transitent par l'ACPS (droits des filiales payés, inspections de l'ACIA). Ces ratios ont baissé par rapport aux niveaux de 2019–2020 de 60,74 % et de 75,51 %, respectivement, mais demeurent sains.

L'association dispose de ressources pour financer ses programmes et appuyer sa mission. Toutefois, les niveaux élevés continus des investissements dans des projets spéciaux d'envergure, comme Collaboration Synergie des semences et la récente initiative de fusion de Semences Canada, ne sont pas recommandés sans une augmentation des réserves totales, à l'heure actuelle de 160 482 \$ sous la cible de réserve avec affectation de l'ACPS de 2 000 000 \$.

L'Association devrait continuer à cibler des actifs actuels plus élevés par rapport aux passifs actuels afin de s'assurer que les fonds nécessaires sont disponibles pour respecter les obligations futures.

ÉTAT DES OPÉRATIONS

Les revenus tirés des droits par rapport à l'année ont augmenté de 351 843 \$ en raison d'une augmentation des droits mise en œuvre au début de l'année, mais sont moins élevés que l'augmentation budgétée de 744 305 \$. Les principaux facteurs qui contribuent à ce manque à gagner du budget étaient les revenus tirés de l'adhésion moins élevés que prévus (de 55 805 \$), des revenus tirés des droits des services aux clients (de 170 592 \$), des évaluations de l'ACIA (de 80 388 \$) et du financement de projets du gouvernement (de 125 000 \$). Ce manque à gagner a été compensé par des revenus plus élevés tirés des droits de superficie prévus (de 49 951 \$).

Les dépenses administratives et générales de l'Association ont été plus élevées que l'année précédente (de 326 697 \$), mais moins élevées que celles budgétées (de 43 825 \$). Les dépenses de projet de 322 074 \$ ont été plus élevées que celles de l'année précédente (de 19 111 \$), mais moins élevées que celles budgétées (de 67 926 \$). L'augmentation d'une année sur l'autre dans les dépenses générales et administratives est principalement attribuable à une augmentation des dépenses salariales (de 363 433 \$), des honoraires professionnels (de 308 869 \$) et des dépenses pour les assemblées des membres (de 90 062 \$). Ces augmentations ont été compensées par des réductions dans les frais de déplacement des administrateurs et du personnel (de 351 082 \$), des services contractuels (de 41 926 \$) et des avantages sociaux des employés (de 34 304 \$).

Dans l'ensemble, à quelques exceptions près, les augmentations et réductions importantes dans les dépenses générales et administratives susmentionnées sont de nature transitoire, soit reliées aux répercussions de la pandémie de la COVID-19, au processus de fusion de Semences Canada ou à l'initiative ACPS 2.0.

*Les états financiers vérifiés pour 2020–2021 sont disponibles à l'adresse seedgrowers.ca.

État des résultats

Exercice clos le 31 janvier 2021, avec informations comparatives pour la période terminée le 31 janvier 2020

	BUDGET 2021	RÉEL 2021	RÉEL 2020
Revenus :			
Droits de superficie	1 560 370 \$	1 610 321 \$	1 279 364 \$
Droits d'adhésion	684 350	628 545	668 200
Frais de service aux clients	655 650	485 058	406 304
Droits de superficie des filiales	480 000	480 653	427 427
Droits des parcelles	168 550	173 160	88 890
Droits d'adhésion aux filiales	125 000	127 265	135 425
Cotisation pour les inspections de l'ACIA	205 300	124 962	171 688
Divers	79 000	60 794	109 137
Contributions de projet	125 000	-	52 480
	4 083 220	3 690 758	3 338 915
Dépenses :			
Dépenses générales et administratives (tableau)	3 092 145	3 048 320	2 721 623
Droits des filiales payés	605 000	607 918	562 852
Inspections de l'ACIA	205 300	124 962	172 308
Dépenses de projet	390 000	322 074	302 963
	4 292 445	4 103 274	3 759 746
Excédent (Insuffisance) des revenus sur les dépenses avant ce qui suit	(209 225)	(412 516)	(420 831)
Autres revenus (dépenses) :			
Amortissement des apports de capital reportés	-	-	14 055
Perte subie à la disposition d'immobilisations	-	-	(4 070)
	-	-	9 985
Excédent (Insuffisance) des revenus sur les dépenses	(209 225) \$	(412 516) \$	(410 846) \$

État de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 janvier 2021, avec informations comparatives pour 2020

	GREVÉ D'AFFECTATIONS INTERNES	INVESTI EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	NON AFFECTÉ	2021	2020
Solde déclaré	2 000 000 \$	183 835 \$	100 000 \$	2 283 835 \$	2 382 221 \$
Insuffisance des produits sur les charges	-	-	(412 516)	(412 516)	(410 846)
Réévaluations relatives au passif du régime de retraite	-	-	90 384	90 384	312 460
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-	20 859	(20 859)	-	-
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	-	(82 509)	82 509	-	-
Solde à la fin du période	2 000 000 \$	122 185 \$	(160 482) \$	1 961 703 \$	2 283 835 \$



Tableau des frais généraux et administratifs

Exercice clos le 31 janvier 2021, avec informations comparatives pour la période terminée le 31 janvier 2020

	BUDGET 2021	RÉEL 2021	RÉEL 2020
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	120 000 \$	82 509 \$	117 482 \$
Assemblée générale annuelle (valeur nette)	-	122 638	32 576
Créances douteuses	3 000	8 652	316
Services contractuels	89 600	121 946	163 872
Traitement des données	93 893	134 747	122 642
Avantages sociaux	294 887	198 784	233 088
Honoraires	100 000	100 000	99 000
Assurances	33 080	33 875	35 067
Internet et service du site Web	12 816	8 205	14 399
Droits d'adhésion	32 902	24 663	20 303
Fournitures de bureau et papeterie	22 359	12 295	19 136
Postes	12 459	9 999	11 292
Présentations et commandites	8 000	6 300	22 179
Imprimerie	4 860	4 860	2 808
Honoraires professionnels	192 560	380 373	71 504
Publicité	37 000	26 138	15 565
Loyer	115 511	107 473	106 279
Location de matériel	14 442	16 765	13 616
Salaires	1 331 173	1 438 563	1 075 130
Projets spéciaux	-	3 265	6 157
Abonnements	980	375	526
Développement technique et développement des données	191 093	90 295	104 508
Téléphone	12 780	9 794	11 540
Frais de déplacement des administrateurs	234 100	91 392	279 165
Déplacements du personnel	134 650	14 468	143 473
	3 092 145 \$	3 048 320 \$	2 721 623 \$

Remarque : Les dépenses pour l'Assemblée générale annuelle sont les dépenses nettes.



NOS ASSEMBLÉES

En 2020–2021, les assemblées des membres de l'ACPS comprenaient :

- 18 février 2020, Assemblée générale extraordinaire (AGE) des membres à Saint-Hyacinthe, au Québec
- 7 juillet 2020, Assemblée générale annuelle (AGA) virtuelle
- 27 août 2020, AGE virtuelle des membres pour la ratification de la fusion de Semences Canada

18 FÉVRIER : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DES MEMBRES

Des producteurs de semences des filiales de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Québec, de l'Ontario et des Maritimes ont assisté à la l'Assemblée générale extraordinaire (AGE) des membres le 18 février à Saint-Hyacinthe, au Québec, afin de :

1. Obtenir des membres la ratification d'une modification aux statuts afin d'introduire certains droits de vote des absents pour les membres de l'ACPS.
2. Confirmer l'appui des membres à l'égard de la position du conseil de l'ACPS sur une fusion proposée avec l'Association canadienne du commerce des semences, la Canadian Plant Technology Agency, l'Association des analystes de semences commerciales du Canada, et l'Institut canadien des semences

Jonathan Nyborg a résumé les justifications de la modification aux statuts pour permettre le vote à distance des membres de l'ACPS (par la poste, téléphone ou en ligne) :

- a. La géographie du Canada empêche des membres d'assister en personne aux assemblées de l'ACPS
- b. Les statuts de l'ACPS ne permettent pas le vote à distance ou des absents lors des assemblées
- c. Le conseil d'administration de l'ACPS veut s'assurer que, pour de nombreux enjeux, tous les membres peuvent voter, peu importe leur capacité d'assister à une assemblée de l'ACPS

Les membres ont voté en faveur des modifications proposées aux statuts qui prescrivent les modalités et conditions pour le vote à distance lors des assemblées de l'ACPS.

Les représentants de l'ACPS au Comité de surveillance de la fusion, Jonathan Nyborg, président de l'ACPS, et Roy Klym (représentant des filiales de l'ACPS) ont fait rapport sur les progrès de l'ACPS relativement à l'élaboration de la proposition de fusion. Un aperçu du plan d'affaires proposé pour la nouvelle organisation nationale des semences a été fourni.

Les membres ont voté en faveur de la position du conseil d'administration de l'ACPS à l'égard de la fusion proposée.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 7 JUILLET

Il s'agissait de la 116^e Assemblée générale annuelle (AGA) de l'ACPS et, en raison de la pandémie de la COVID, c'était la toute première AGA de l'ACPS à se tenir virtuellement.

Jonathan Nyborg, le président de l'ACPS, a passé en revue les cinq domaines de résultats prioritaires (DRP) du Plan stratégique 2017–2023 de l'ACPS et a souligné leur importance dans le positionnement de l'ACPS en tant que chef de file de la certification des semences au Canada.

Dans son Rapport du directeur exécutif, Glyn a utilisé les DRP du Plan stratégique pour passer en revue les résultats atteints l'an dernier et a présenté le Rapport financier vérifié de 2019–2020. Le résumé des résultats comprenait :

- Modernisation de la Circulaire 6
- Élaboration de normes
- Modernisation continue des TI
- Système de gestion de la qualité certifié ISO de l'ACPS
- CertiSem 2.0
- Plateforme des profils de variétés
- Chaîne de blocs
- Perfectionnement professionnel
- Organisation nationale des semences
- Modernisation de la réglementation des semences

Puisque son mandat prend fin au printemps 2021, Glyn Chancey a remercié le conseil, les filiales et le personnel et a fait part de ses réflexions sur ses cinq années comme directeur exécutif.

Les prix Membre honoraire à vie pour service distingué envers l'ACPS et pour l'avancement de l'agriculture canadienne ont été décernés à Jennifer Mitchell Fetch et à Tom Fetch de Brandon, et à Jennifer Seward de Carman, au Manitoba.

Les prix Sociétaire Robertson, pour services exceptionnels à l'ACPS, ont été décernés à Cal Pitura de Domain, à Chris Ens de Rhineland, à Rick Rutherford de Grosse Isle, au Manitoba, et à Terry Ardell de Vanscoy, en Saskatchewan.

Dans son Rapport sur les mises en candidature, Kevin Runnalls, président sortant de l'ACPS, a présenté les huit conseillers auprès du conseil de l'ACPS qui ont été nommés par leurs ministres provinciaux et les quinze administrateurs représentant les producteurs élus par les membres de leurs filiales.

Une mise à jour sur la fusion comprenait un aperçu exhaustif du Plan d'affaires proposé de Semences Canada. Une séance sur les points de vue des administrateurs sur la fusion et une séance de rétroaction des membres ont suivi.

Les nouvelles résolutions appuyées par les membres concernaient l'orientation sur une meilleure analyse de la fusion et les communications, le maintien d'une reconnaissance adéquate des producteurs de semences au conseil d'une nouvelle organisation nationale des semences et l'orientation de la planification de la transition de l'ACPS.

À la clôture de l'Assemblée générale annuelle, on a remercié de leurs services les membres qui se retirent du conseil, notamment Kevin Runnalls, président sortant. Le nouveau président, Joe Rennick, a accepté le marteau virtuel de la part de Jonathan Nyborg et demandé aux membres de consulter la trousse de ratification de la fusion avec attention et de voter de façon informée et en toute confiance le 27 août.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DES MEMBRES DU 27 AOÛT SUR LA FUSION

Joe Rennick, président de l'ACPS, a souhaité la bienvenue à 104 membres et 60 invités à l'Assemblée générale extraordinaire (AGE) virtuelle. On avait fait parvenir aux membres réguliers actifs de l'ACPS un numéro d'identification unique pour accéder à la plateforme de vote sécurisé.

Le programme de l'AGE comportait un bref aperçu par l'ACPS de la proposition de fusion suivi d'une discussion des membres de la résolution de ratification. Les discussions ont clarifié qu'au moins les deux tiers des bulletins de vote doivent être favorables à la résolution de ratification pour qu'elle soit adoptée et que l'appui du conseil pour la proposition de fusion avait considéré que ses avantages l'emportaient sur ses risques si les producteurs de semences choisissaient d'être actifs au sein de la nouvelle organisation.

Après la clôture du scrutin, les résultats du vote de ratification de la fusion ont été annoncés : 337 en faveur de la résolution et 414 contre. Avec 44,8 % en faveur et 55,1 % contre, la résolution de ratification de la fusion n'a pas été adoptée.

À la clôture de l'Assemblée, Joe Rennick, président de l'ACPS, a remercié tous ceux qui ont participé et a assuré les membres que, même s'il est déçu de ce résultat, le conseil d'administration a préparé des plans de transition de l'ACPS pour l'un ou l'autre résultat de ce vote et continuerait à tenir les membres au courant des décisions du conseil relativement à la transition.

* Les procès-verbaux de l'Assemblée annuelle et des Assemblées générales extraordinaires de 2020 sont disponibles à l'adresse seedgrowers.ca.

NOTRE ÉQUIPE :

NOTRE CONSEIL

EXÉCUTIF

Joe Rennick

Président

Dale Connell, Ontario

1^{er} vice-président

Laurie Wakefield, Saskatchewan

2^e vice-président

Jonathan Nyborg, Nouveau-Brunswick

Président sortant

Djiby Sall, Québec

Conseiller du gouvernement provincial

ADMINISTRATEURS

L'ACPS est dirigée par un conseil d'administration composé de membres de l'ACPS. Les statuts de l'ACPS font en sorte que chacune des régions productrices de semences du pays est représentée au conseil par un administrateur producteur de semences.

Jim Baillie, Nouvelle-Écosse**Peter Boswall**, Î.-P.-É.**Scott Horner**, Alberta**Roy Klym**, Saskatchewan**Glenn Logan**, Alberta**André Lussier**, Québec**David MacKellar**, Ontario**Eric McLean**, Manitoba**Ryan Murray**, Manitoba**Martin Provencher**, Québec**David Wuthrich**, Colombie-Britannique

CONSEILLERS

Le conseil est également appuyé par neuf (9) conseillers des gouvernements provinciaux, chacun étant nommé par sa ou son ministre provincial de l'Agriculture respectif, et un (1) conseiller pédagogique.

Chami Amarasinghe

Ministère de l'Agriculture et du Développement des ressources du Manitoba

Joanna Follings

Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario

Dr. Bryan Harvey (OC, SOM, FAIC, PhD, Pag)

Conseiller pédagogique

Steve Hamill

Î.-P.-É., Ministère de l'Agriculture et des Terres

Mitchell Japp

Ministère de l'Agriculture de la Saskatchewan

Mark MacNaughton

Ministère de l'Agriculture et des Forêts de l'Alberta

Djiby Sall*

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

Peter Scott

Ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches du Nouveau-Brunswick

Steven Tattrie

Ministère de l'Agriculture de la Nouvelle-Écosse

Lori Vickers

Ministère de l'Agriculture de la Colombie-Britannique

NOS COMITÉS PERMANENTS

EXÉCUTIF

Joe Rennick*
Dale Connell
Jonathan Nyborg
Djiby Sall
Laurie Wakefield

APPELS

Dale Connell*
Chami Amarasinghe
Peter Boswall
André Lussier
Dave MacKellar
Mark MacNaughton
Ryan Murray
Djiby Sall
Peter Scott
Laurie Wakefield

VÉRIFICATION

Roy Klym*
Glenn Logan
André Lussier
Joe Rennick
Peter Scott

PRIX

Jonathan Nyborg*
Jim Baillie
Dale Connell
Martin Provencher
Laurie Wakefield
David Wuthrich

ÉDUCATION ET PUBLICITÉ

David MacKellar*
Joanna Follings
Mitchell Japp
André Lussier
Ryan Murray
Marian Stamp
Lori Vickers

RESSOURCES HUMAINES

Glenn Logan*
Jim Baillie
Bryan Harvey
Laurie Wakefield

SÉLECTIONNEURS DE VÉGÉTAUX

Bryan Harvey*
Annie Claessens
Bruce Coulman
Greg Gingera
Rale Gjuric
Robert Graf
David Hume
Art McElroy
Istvan Rajcan
Tom Warkentin

COORDINATION INTERFILIALES

Roy Klym*
Colleen Acres
Roxanne Asselin
Shannon Bieman
Carl Bolton
Kelly Chambers
Andrew Dawson
Jean Dumont
Ed Hadland
Laurie Hayes
Renee Hoyme
Daniel Lanoie
André Lussier
Frank McCardle
Daniel Savoie
Jennifer Seward
Mike Shewchuk
Robert vander Linden

POLITIQUES, PLANIFICATION ET GOUVERNANCE

Joe Rennick*
Peter Boswall
Dale Connell
Scott Horner
Bryan Harvey
Mitchell Japp
André Lussier
Norm Lyster
Ryan Murray
Jonathan Nyborg
Martin Provencher
Kevin Runnalls
Djiby Sall
Laurie Wakefield
David Wuthrich

SERVICES DE RÉGLEMENTATION

Dale Connell*
Jim Baillie
Jim Downey
Willy Drost**
Joanna Follings
Steve Hamill
Bryan Harvey
Wendy Jahn**
Philippe Lemaitre
Glenn Logan
Rick Love
André Lussier
David MacKellar
Mark MacNaughton
Eric McLean
Brigette Moor
Christina Rowan**
David Wuthrich

* Président
** Observateurs officiels

NOTRE PERSONNEL

GLYN CHANCEY	Directeur exécutif
PAM COLES	Administratrice gestionnaire, Finances et administration
CAROLINE LAFONTAINE	Administratrice gestionnaire, Communications et services aux membres
DOUG MILLER	Administrateur gestionnaire, Certification et services technologiques
MIKE SCHEFFEL	Administrateur gestionnaire, Politiques et normes
GAIL HARRIS	Gestionnaire, Normes
BRIANNA CHOUINARD	Gestionnaire, Certification
TANIA CALVERLEY	Gestionnaire, Communications et mobilisation
JANET JANSEN	Gestionnaire, Technologie et habilitation numérique
EMMANUEL FONDI	Agent des politiques et de la certification
KELSEY COURTNEY	Officer Agente de la planification et des systèmes de la qualité
LAKSHANA MAHABIR	Agente des politiques
LUCIE LAFLEUR	Coordonnatrice des services à la clientèle et adjointe au directeur exécutif
RYAN LAMBERT	Agent de soutien
LATONA NICHOLSON	Agente de soutien



